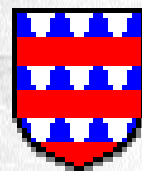


L'Avesnois

*Bulletin
du
Cercle Historique et Généalogique
de
Berlaimont*



<http://www.chgb.org>

Calendrier des réunions :

Les personnes voulant démarrer une généalogie ou l'étoffer peuvent venir nous rencontrer lors d'une permanence au local situé rue Wuibaille Dupont à Berlaimont au-dessus de la cantine scolaire.



Horaires et dates:

Samedis : 5-4, 19-4, 3-5, 17-5, 7-6, 21-6, 5-7, 19-7 de 14 à 17 heures.

Mercredis: 9-4, 23-4, 7-5, 21-5, 28-5, 11-6, 25-6, 9-7, 23-7 de 17 à 19 heures.

Cotisation annuelle 2014:

15 €, couple 20 €.

à régler à l'ordre du Cercle Historique et Généalogique de Berlaimont

CCP 1508066X

Code IBAN : FR19 2004 1010 0515 0806 6X02 620 Établissement bancaire : LA POSTE

Code BIC SWIFT PSSTFRPP

Sommaire :

Éditorial.	Page 3
Nouvelles des nôtres.	Page 3
Nouveaux adhérents.	Page 3
Nouvelles Publications.	Page 3
1736 : Le vicaire écolâtre de Larouillies.	Page 4
Le Moulin à eau de Beaufort-sur-Sambre.	Page 6
Jacques Joseph BESSE : Prêtre constitutionnel.	Page 9
13 septembre 1941 : Un mariage au Stalag XVII B.	Page 11
Une célébrité Avesnoise : Oscar LAMBRET (1872-1943).	Page 16
Personnes de l'Avesnois citées dans le fonds des hommes de fief de Barbençon.	Page 19
La Grande Guerre à Obies.	Page 22
Damousies - Notice Historique.	Page 26
Réfugiés à Locquignol en 1793.	Page 30
Morts dans la forêt de Mormal au 19ème siècle.	Page 31
Henri LECOQ : Un Avesnois célèbre à Clermont-Ferrand.	Page 33
Ascendance Henri LECOQ .	Page 34
Généalogie descendante de Hugue SUZANT (1682 – 1759).	Page 36
Liévin ou "le spectre de Noël 1974" .	Page 46
1737 - Vol de poissons au vivier de l'Abbaye de Villers-la-Ville.	Page 48
Acte de naissance - 22 juillet 1635.	Page 50
Soldats étrangers et français décédés au lazaret allemand d'Hautmont (suite).	Page 51
Notre bibliothèque s'étoffe.	Page 52
Publications : Gérald COLLET - (Scipion-Édition).	Page 53
Vieux dico: Petit dictionnaire de l'académie française 1835.	Page 54

Éditorial.

L'Assemblée Générale annuelle du C.H.G.B aura lieu le dimanche 13 avril à 10h00 à Berlaimont, centre culturel le Berlaymont, place Mandron, dans l'ancienne école des filles.

L'Assemblée Générale est un moment important dans la vie d'une Association. En effet, c'est l'occasion de présenter aux adhérents les différents comptes rendus, comme le compte rendu d'activité, qui reflète tout le travail et les réalisations de l'année passée, le compte rendu financier, qui explique le bilan de l'année écoulée, de présenter les orientations à venir, de communiquer et d'échanger avec les membres présents.

Elle est aussi le lieu où l'on désigne les membres du Conseil d'Administration, seule instance souveraine en matière de politique à mener, de projets à définir, de décisions à prendre.

À l'issue de cette réunion, un pot de l'amitié vous sera servi.

Un compte rendu vous sera proposé dans notre prochain bulletin associatif.

Nous vous espérons très nombreux dimanche 13 avril, votre présence sera une reconnaissance et un encouragement.

Bonne lecture.

Jean-Luc PIGOT.

Nouvelles des nôtres

Carnet rose

Naissance le 24-12-2013 de Solène Marie Sophie LANNOIS, petite-fille de Jean-Jacques LANNOIS (chgb 74)

Naissance le 27-12-2013 de Tilio, petit-fils de Sonia LELEUX (chgb 131)

Toutes nos félicitations.

Carnet blanc

Mariage le 18-1-2014 à Berlaimont de Freddy CAMBRELENG avec Jocelyne FRANÇOIS, sœur de Colette FRANÇOIS (chgb 9)

Carnet noir

Décès en octobre 2013 de Sandrine FONTAINE (chgb410)

Toutes nos condoléances.

Nouveaux adhérents

532 VIRGO Roland roland.virgo2@yahoo.fr

533 DELCROIX Sébastien, 73 rue du pavé, 59530 JOLIMETZ helene.delcroix@orange.fr

54 FABRE Corinne, 5 allée des Oliviers, résidence les Landes, 92150 SURESNES fabrecorinne@yahoo.fr

534 VINOIS Thierry, Des Censes 3, B6440 VERGNIES percebeton@yahoo.fr

535 MANNIG Gérard, 630 rue du bouvier, 76160 SAINT MARTIN DU VIVIER gerard.mannig@laposte.net

Nouvelles publications

110	NMD	ECCLES	1737-1914	138	17 €	Jean-Claude FLORY
111		DAMOUSIES	En cours			Daniel BLONDEL

1736 : Le vicaire écolâtre de Larouillies.

1- Du terme "écolâtre" :

Une note de M. CHARTIER (1), dans le carton 120 de la SAHAA , permet de retrouver l'origine du nom donné à nos premiers enseignants, nos bons vieux "maîtres d'école". *Maître-école*, plus exactement qui est une interprétation du terme "écolâtre", lui-même traduction du latin *scolasticus / scholaster*.

Nous sommes au Moyen-Age, entre le 7ème et le 8ème siècle. L'Église a grand besoin de religieux qui sachent lire les textes sacrés... plus tard de copistes capables de les écrire. Au cours des siècles, il lui faudra suivre, bon gré, mal gré, les mouvements intellectuels et la création des premières Universités. L'alphabétisation de base ne suffit donc plus. L'éducation, essentiellement religieuse, d'abord dispensée dans "l'école cathédrale" ou, pour les moines à "l'école monastique", s'ouvrira bientôt aux laïcs.

Il faudra de la Mathématique, de la Science, de la Mécanique... plus seulement de la Théologie. Le niveau des *magister (ou maîtres-école...)* chargés d'éduquer étant au minimum la "licence d'enseigner", pour l'*écolâtre* responsable du diocèse et de l'organisation générale des Études, il n'est pas rare de trouver un "Docteur en Sorbonne". Certains feront "carrière". L'on cite volontiers le cas de Sylvestre II, premier français à porter la mitre papale au 10ème siècle, connu pour son érudition et qui commença comme écolâtre au service de l'Archevêque de Reims.

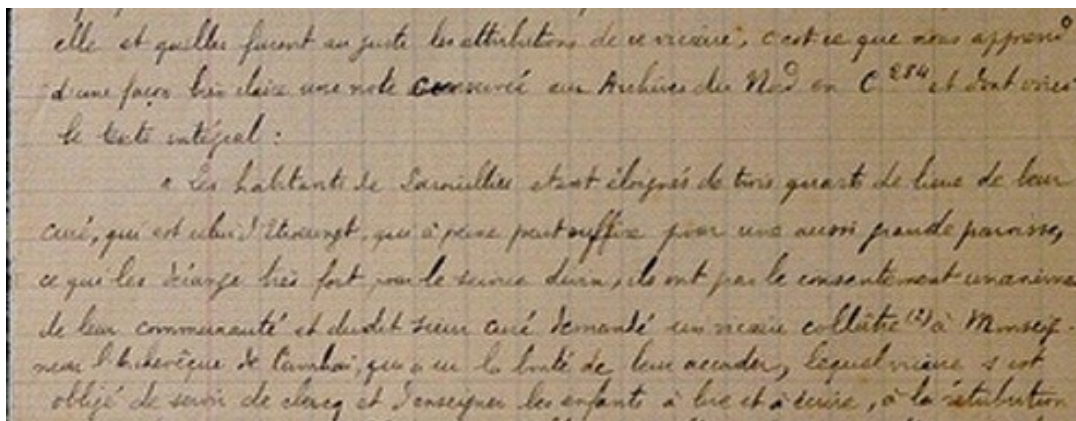
Revenons au terme générique de *Scolastique* qui concerne (à l'origine) un domaine de l'Éducation de la Grèce Antique : qu'il soit, pour nos jeunes têtes modernes, un sujet de Philosophie au Baccalauréat est une chose intéressante et je propose aux parents de ne pas trop se plaindre du temps passé par leur progéniture devant une tablette numérique et parfois s'inquiéter de quelque "nonchalance" en cours.

En fait, les enfants ne perdent pas leur temps. Ils sont juste "dans l'Histoire". Le latin *schola* vient du grec *scholé...* Or ce dernier se traduisant par "temps libre"... "inactivité"... "temps d'oisiveté"... et aussi, plus intéressant... "loisir d'étudier...", nos modernes *escholiers* n'en seraient-ils pas revenus au sens originel ?... Étudier, pour les uns, (enseigner, pour les autres) serait donc un "loisir", pas un pensum.

Je laisse le lecteur mesurer l'humour du propos... car de là à considérer que le *loisir d'études* consiste à se reposer, comme firent les moines du 12ème siècle, totalement sur ceux qui doivent se consacrer aux affaires matérielles est une autre question !...

2- La nomination d'un vicaire écolâtre en 1736 à Larouillies :

La signification première du terme "écolâtre" a bien évolué au cours des temps. Nous voici au 18ème siècle et l'on constatera que son rôle n'est plus de diriger les études - sauf exception - dans le diocèse sous les ordres de l'évêque. Il est devenu tout simplement un "maître d'école" tel que nous les avons connus, chargé d'abord d'apprendre aux enfants de la paroisse à lire et à écrire. Le document qui suit montre que cette responsabilité peut être confiée à un simple vicaire, c'est à dire à un assistant du curé.



Reprenons la note de M. CHARTIER.

C'est seulement après le Concordat de 1801 que Larouillies devint une paroisse ayant à sa tête un curé. Le premier d'entre eux, Nicolas Joseph CERVOISE était d'ailleurs originaire de Larouillies. Jusque là ce fut, comme on disait sous l'Ancien Régime, un "secours" d'Étroeungt. À partir toutefois de 1736, tout en demeurant attachée à la paroisse d'Étroeungt, Larouillies eut son propre vicaire résident.

À la suite de quelles circonstances la chose se produisit-elle et quelles furent les attributions de ce vicaire, c'est ce que nous apprend une note conservée aux Archives du Nord et dont voici le texte intégral :

"... Les habitants de Larouillies étant éloignés de trois quart de lieues de leur curé, qui est celui d'Étroeungt, et qui à peine peut suffire pour une aussi grande paroisse, ce qui les dérange très fort pour le service divin, ils ont par le consentement unanime de leur communauté et dudit sieur curé, demandé un vicaire écolâtre à Monseigneur l'Archevêque de Cambrai, qui a eu la bonté de leur accorder, lequel vicaire s'est obligé de servir de clercq et d'enseigner les enfants à lire et à écrire, à la rétribution de 150 livres monnaie de France, payable annuellement par quartiers de façon qu'ils ont remercié leur clercq et maître d'école le 15 août dernier à qui ils donnaient 6 livres Hainaut par mesnage, à la réserve des pauvres femmes veuves qui ne payaient que la moitié.

Le sieur vicaire ne recevant à chacun desdits mesnages qu'à 45 patars, ce qui fait une diminution de 15 patars à chacun par an, et beaucoup plus d'aisance tant pour la messe qu'ils ont tous les jours que pour leur administrer les sacrements..."

Ce document n'appelle pas de longs commentaires. Les habitants de Larouillies se rendant compte que Ghislain DOUEZ, alors curé d'Étroeungt (*), ne pouvait pleinement assurer le service religieux, et à Étroeungt peuplé au moins de 1500 habitants et à Larouillies qui en comptait bien 500 (**), ont demandé à Monsieur de SAINT-ALBIN qui était Archevêque en 1736, de donner à Larouillies un vicaire qui servirait en même temps de maître d'école. L'archevêque a consenti à la chose ; et c'est à tout point de vue un profit pour la commune, autant pécuniaire que religieux.

Notes et sources

(*) Né à Écourt-Saint-Quentin - mort le 6 août 1758 après avoir desservi Étroeungt pendant 28 ans.

(**) en décembre 1792 : Étroeungt = 1663 hab. ; Larouillies = 550 hab. (Arch du Nord - L.5485 - p.32)

1- Maurice CHARTIER : Membre éminent de la SAHAA - Spécialiste des questions religieuses. Sur ce sujet, voir "Mémoires de la Société" - Tome 13 - "Les ministres du culte à Étroeungt et Larouillies pendant la Révolution"

Gérald COLLET.

Le Moulin à eau de Beaufort-sur-Sambre.

Certains moulins dans l'Avesnois sont parvenus jusqu'à nous mais d'autres semblent oubliés à jamais de nos mémoires.

C'est le cas de celui de Beaufort-sur-Sambre.

Essayons de le faire revivre, ne serait-ce qu'un instant. Pour cela, la série S 5259 des archives départementales du Nord nous sera d'un grand secours.

Antoine GARD et son épouse Véronique LANCIAUX tous deux originaires de Prisches, mariés en février 1780 ont acquis « en arrentement perpétuel de Messire Ignace GODEFROI, Comte de Lannoy, Seigneur de Beaufort, par un acte passé devant les mayeurs et échevins de la terre et seigneurie de la dite commune, le 18 avril 1782, un terrain de la contenance de 210 verges 7 pieds ou 2 rasières 66 verges 7 pieds, situé à Beaufort à la condition d'y construire des bâtiments et un moulin ».

Celui-ci a bien été érigé vers 1785. Il se situait sur la Rivière à la sortie de Beaufort direction Prisches, au niveau du chemin de Barzy dénommé par la suite « Le bas Chemin ».



Plan cadastral du 20/11/1806

En 1832, il tenait « d'un côté par ses digues aux Sieurs Louis et Eugène MALLET, de l'autre au sentier de Prisches à Beaufort, adjacent à la propriété de Jean Baptiste CONTESSE et d'un autre côté au chemin de Beaufort à Barsis ».

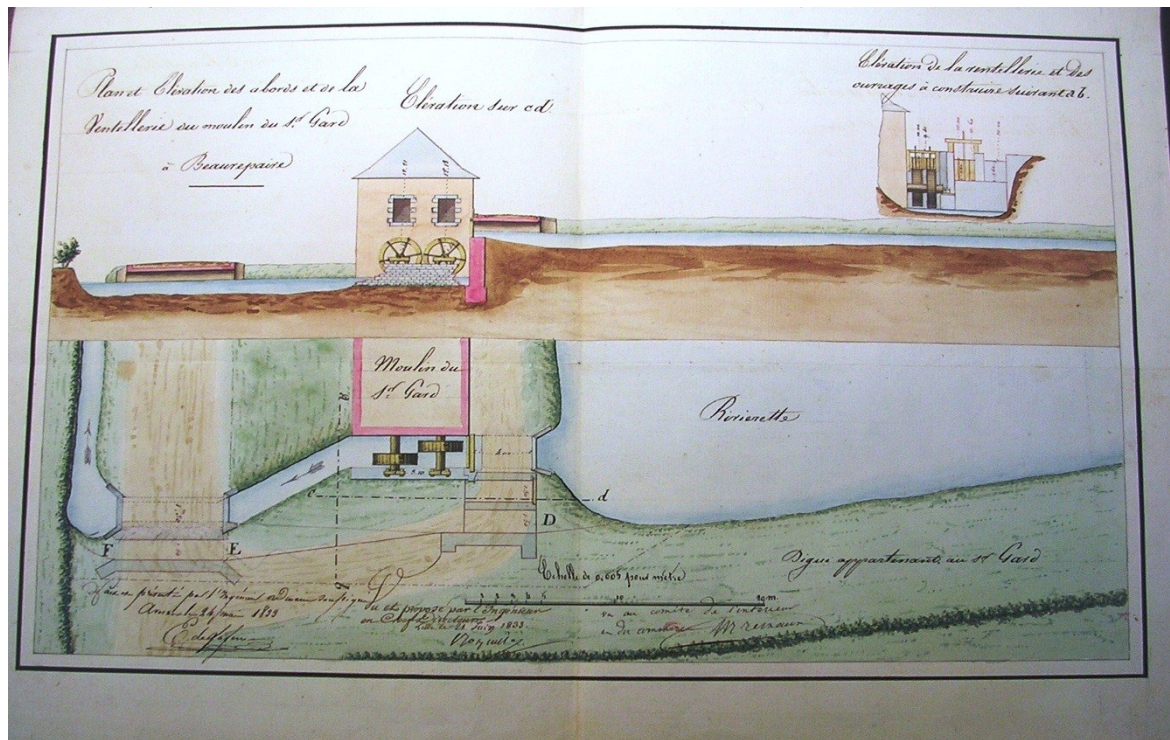
Il est constaté en date du 18 avril 1832 des plaintes des propriétaires voisins contre la tenue des eaux du moulin que possède alors Antoine GARD fils, âgé de 52 ans, son père étant décédé en 1801 et sa mère en 1811. Antoine GARD est marié à Marie Victoire CAUDRON.

Il s'en suit le 5 juin 1832 un rapport de l'ingénieur des Ponts et Chaussées qui constate « qu'il n'existe ni vanne ni déversoir ni aucune autre décharge que les vannes molereses ». De ce rapport apparaissent les conclusions suivantes :

Le niveau des eaux est fixé à 1 m 312 au dessus de la surface supérieure de la pierre bleue qui existe dans le mur de la porte du moulin auprès des vannes molereses.

La logique serait d'établir au point A (Voir plan ci-dessous) une vanne de même largeur que le ruisseau soit 1 m 50 à laquelle il suffirait d'adjoindre un déversoir ayant en superficie les mêmes dimensions. Les eaux sortant du bief suivraient alors la direction ABC.

Or le Sieur Eugène MALLET, propriétaire de prairies adjacentes, s'oppose à ce trajet invoquant des risques



Plan du 24 mai 1833

Un nouveau rapport des Ponts et Chaussées du 24 mai 1833 apporte quelques modifications au précédent rapport, à savoir la suppression d'une arche additionnelle à construire sous le chemin, l'ancien pont étant suffisant avec 1m30 de débouché.

La Réglementation de la retenue est alors imposée par ordonnance royale du 03/03/1834.

Un procès verbal de visite des lieux est dressé le 13 septembre 1847 mentionnant le respect des travaux demandés.

En 1851 le Sieur GARD décède et le moulin est démolé en 1858.

De nouvelles plaintes surgissent en février 1862 de la part de Sieur Adolphe MALLET contre Sieur Philippe TOUSSAINT, charron à Prisches, qui possède alors cet ancien moulin en tant que gendre de Sieur GARD.

Les travaux de curage sont effectués en mai juin 1862 par le dénommé TOUSSAINT :
 largeur : 1m30 à 1m70 - hauteur des berges : 1m à 1 m 10 – pente : 8 m par kilomètre.

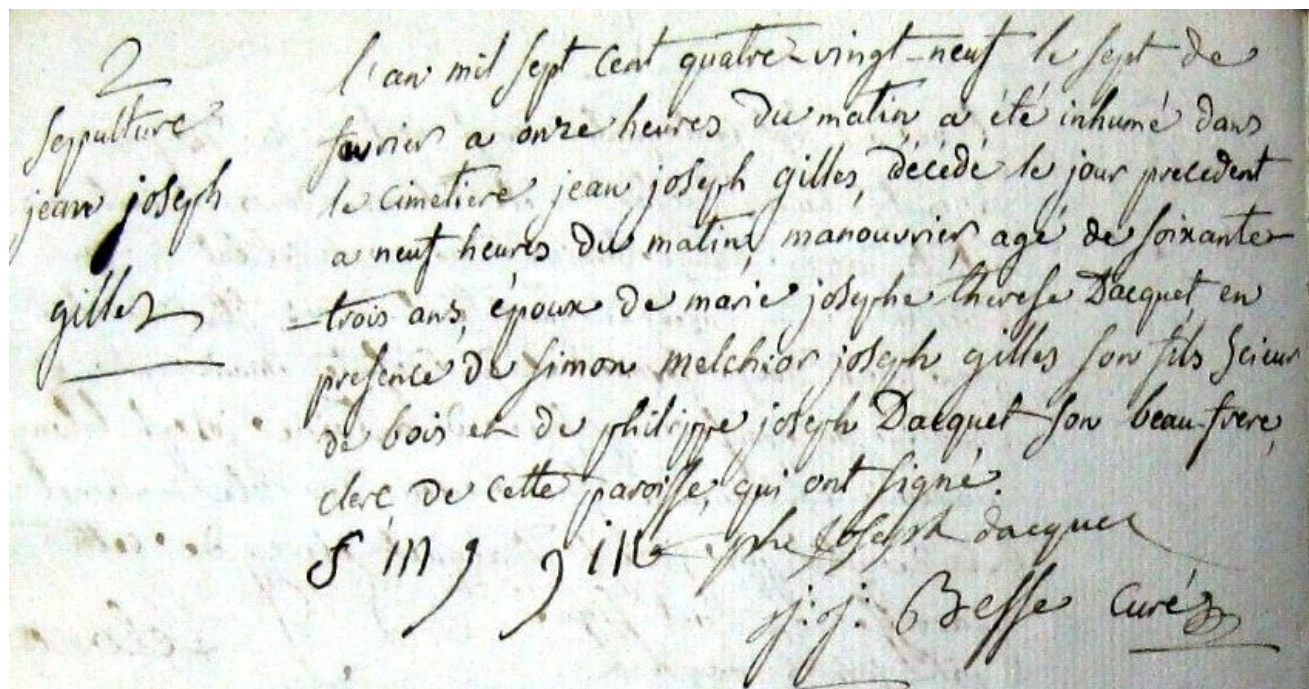
Depuis cette date, l'endroit n'est plus qu'une habitation.



Jacques Joseph BESSE : Prêtre constitutionnel.

Jacques Joseph BESSE est né à Trélon le 27/08/1747, fils de Pierre Charles, médecin et de Thérèse LE-FORT.

Il fait une grande partie de ses études à l'abbaye bénédictine de Liessies. En 1784, il est ordonné prêtre. Sa première affectation fut en 1785 la paroisse de Saint Aubin, où les offices religieux étaient assurés par A. DE-ROQUINY, curé de Dourlers.



Ci-dessus l'un des actes rédigé par l'abbé BESSE, l'écriture est très lisible, le nom des personnes porté en marge (photo CHGB).

En 1789, l'abbé BESSE participe à l'élaboration des Cahiers de Doléances. Les curés de campagne y font part de leur situation précaire et protestent contre les exactions des grands décimateurs. Ils souhaitent de sérieuses réformes concernant la justice, l'assistance aux pauvres et demandent la suppression du droit d'usufruit des abbayes sur les paroisses.

Le 18/04/1789, Jacques Joseph BESSE est élu député du clergé, il a pour suppléant Auguste CARLIER, curé de Bavay. Il est présent à la séance d'ouverture des États Généraux, le 15/05/1789. Il réside alors Faubourg Saint Germain. À la séance du 4/08/1789, il est de ceux qui proposent de renoncer à leur dîme.

Le 2/11/1789, il vote une proposition de vente des biens du clergé, estimés à 2 milliards. Il est d'accord pour affirmer le catholicisme, religion d'État (les prêtres fonctionnaires) : la désignation des curés, qui prêtent serment à la Constitution, allait dépendre du choix des électeurs.

Fin septembre 1791, lors de la dissolution de l'Assemblée Nationale (aucun de ses membres ne pouvait siéger à l'Assemblée Législative), l'abbé BESSE regagne sa paroisse de Saint-Aubin où il encourage les modestes paysans à se porter acquéreur de petits lots des biens nationaux. Il fait connaître à ses paroissiaux les lois et décrets de l'Assemblée Législative.



L'église de Saint-Aubin. (sources Wikipédia).

Le 15/11/1792, l'abbé BESSE est affecté à la paroisse de Sainghin-en-Mélantois, à Saint Aubin, il est remplacé par l'abbé JJ BONNAIRE, un religieux bernardin de l'abbaye d'Evau.

Sa nouvelle paroisse était, jusqu'en mai 1792, encore desservie par des prêtres qui avaient refusé de prêter serment à la Constitution. Les années qui suivent sont troublées par l'invasion des troupes ennemies, les réquisitions, les épidémies, face à l'avancée des troupes autrichiennes, l'abbé BESSE se réfugie à Lille, à 2 reprises. Lorsque la Terreur devient anti-religieuse, l'église est fermée, les prêtres sont invités à se marier et à renoncer à leur sacerdoce (proclamation du culte de l'Être Suprême).

A Sainghin-en-Mélantois, la municipalité convoque les habitants en assemblée générale afin qu'ils manifestent leurs vœux et leurs intentions en ce qui concerne l'exercice du culte. Ils voteront "oui" pour le maintien en exercice de l'abbé BESSE. Ce qui vaut à ce dernier d'être incarcéré le 3 fructidor an II et à subir divers interrogatoires. Il sera remis en liberté le 21 fructidor et regagnera sa paroisse ou plus exactement son presbytère.

Après le décret du 21/02/1795 relatif à la séparation de l'église et de l'État, l'exercice du culte va reprendre très progressivement, notamment avec l'arrivée de prêtres belges, permise suite à l'annexion du pays (donc qui n'ont pas été concernés par le serment constitutionnel, car étrangers à l'époque). Cette concurrence discrédite les prêtres constitutionnels aux yeux de la population, ces nouveaux prêtres ne disent-ils pas que les sacrements qu'ils administrent sont nuls !..

Les habitants de Sainghin demandent en décembre 1796 le remplacement de l'abbé BESSE qui quittera la paroisse courant 1797.

En 1797, l'évêché tente de reprendre en mains la situation et à cette occasion l'abbé BESSE est élu député du clergé constitutionnel du Nord. C'était sans tenir compte de l'opposition des nouveaux prêtres non assermentés et de la défection de l'abbé BESSE qui renonce à l'exercice du culte. Il n'a pas été établi qu'il a eu une autre affectation avant de prendre cette décision, bien que l'hypothèse d'une affectation à la paroisse de Bousies ait été

avancée.

En 1798, il habite la commune voisine de Pommereuil où il s'est marié le 31 juillet avec Isabelle* BULTE, une commerçante de Catillon, âgée de 53 ans. Il va solliciter auprès du clergé, par l'intermédiaire du cardinal CAPRARA, la co-validation de son mariage. Dans son argumentaire, il décrit sa compagne comme étant sa servante, à son service depuis plus de vingt ans, une personne à présent âgée et impotente, dont il ne veut pas se séparer. Il obtiendra l'autorisation le 17/11/1803, elle sera effective l'année suivante.

Isabelle BULTE décède le 1/07/1808. JJ BESSE quitte Pommereuil pour Le Cateau qu'il habite quelques temps avant de s'installer à Basuel où il jouira d'une modeste pension de l'État. Il y décède le 7/10/1821 à l'âge de 74 ans.

* L'épouse de JJ BESSE est prénommée Elisabeth dans son acte de décès et Isabelle dans son acte de mariage.

Sources

- "Revue du terroir"- Bulletin de la Société Historique de Villeneuve d'Ascq et du Mélançois n°27 - juin 1988.
- AD59 : État civil de la commune de Pommereuil.

Pierre LEGRAND.

13 septembre 1941 : Un mariage au Stalag XVII B.

3^e Equillet
Vu l'acte de consentement fait par application du
décret du Neuf Septembre mil neuf cent trente
neuf devant l'officier de l'état Civil du Stalag
XVII B en date du dix sept Juin mil neuf cent
quarante et un par lequel

actuellement Prisonnier de Guerre
au Stalag XVII B, numéro matricule. [redacted], fils de
Emile [redacted] décédé et de Jeanne [redacted], ménagère
domiciliée à [redacted]
Monsieur le Ministre de la Justice en date du onze
Août, mil neuf cent quarante et un et du Procureur
de la République d'apelues sur Helpe en date du vingt
et un Août, mil neuf cent quarante et un, déclare vou-
loir prendre pour épouse devant l'officier de l'état
Civil de [redacted], Mademoiselle Madeline [redacted], aujour-
d'hui treize septembre, mil neuf cent quarante et un
à seize heures trente [redacted]

Il résulte de ladite déclaration de la comparante
et de l'acte de consentement du futur qu'il n'a pas été
fait de contrat de mariage. Aucune opposition n'ayant
été faite Madeleine [redacted] à déclarer vouloir prendre pour
époux [redacted]. Sur ce lecture a été donnée de
l'acte de consentement précité par lequel [redacted]
déclare vouloir prendre pour épouse Madeleine
[redacted], et tous deux prononcés au vu de la loi
qu'ils sont unis par le mariage. En présence de Jean

De l'acte de consentement fait par application du ³⁰ Fougillet
décret du Neuf Septembre mil neuf cent trente
neuf devant l'officier de l'état Civil du Stalag
XVII B en date du dix sept Juin mil neuf cent
quarante et un par lequel [redacted]
[redacted] actuellement Prisonnier de Guerre
au Stalag XVII B, numéro matricule [redacted], fils de
Emile [redacted] décédé et de Jeanne [redacted], épouse
domiciliée à [redacted], mariage
légitimes autorisé par décision de
Monsieur le Ministre de la Justice en date du onze
Août, mil neuf cent quarante et un et du Procureur
de la République d'Alsace sur Requête en date du vingt
et un Août, mil neuf cent quarante et un, déclare vou-
loir prendre pour épouse devant l'officier de l'état
Civil de [redacted], Mademoiselle Madeleine [redacted], aujour-
d'hui treize Septembre, mil neuf cent quarante et un
à seize heures trente

Pour une jeune fille de l'Avesnois, se marier dans sa commune alors que son "futur" est retenu comme prisonnier de guerre sur les rives du Danube peut surprendre. Or ce type de situation n'est pas exceptionnel puisque nombre de "KG" - *KriegsGefangenen* - ont obtenu d'être "unis par les liens sacrés du mariage"... (par procuration, bien évidemment...) Ce n'est pas tant leur nombre qui importe ici, mais plutôt trois sujets d'interrogation sur lesquels il semble intéressant de se pencher :

On se marie pour construire un avenir, élever ses enfants, évoluer dans son environnement social... tout ce qui n'est possible qu'en temps de paix. Alors pourquoi s'unir en pleine guerre, séparés par 1200 km... avec un horizon complètement bouché et un avenir impossible à envisager ?... Première question.

La seconde : comment y parvenir ?... Réponse à chercher dans les textes, décrets et lois de deux pays en guerre qui permettent cependant à leurs prisonniers - ceci des deux côtés - une telle union.

Enfin, par quelle stratégie de procédures devaient passer les futurs époux pour "convoler en juste noces" malgré tous les obstacles ?...

Le sujet est sensible parce que récent et quelques avis de personnes qui ont vécu cette période difficile peuvent différer de la recherche qui suit. Je suis d'ailleurs juge et partie dans cette démarche puisque feu mon beau-papa, prisonnier près de Dunkerque et envoyé avec des milliers d'autres au *Stalag*, s'est ainsi marié avec une "marraine de guerre" de son village qui lui envoyait colis, courrier et photos. Il ne "découvrira" son épouse qu'en 1945.

Sujet difficile à approcher en raison de la législation concernant les documents d'État civil, à fortiori les actes de mariage. Concernant l'acte établi le 13 septembre 1941, anonymé par nos soins, il sert de document d'appui, uniquement pour l'intérêt historique qu'il représente.

Par contre le sujet n'est pas neuf pour ce qui concerne les **motivations**.

L'historien F. COCHET, spécialiste la captivité durant les deux guerres mondiales (1) considère que pour un prisonnier, se marier est un : "... moyen de s'engager officiellement aux yeux de tous, de prendre une avance sur un futur retour..." une "...assurance sentimentale qui permet au captif d'envisager l'avenir avec davantage de sérénité en sachant que quelqu'un l'attendra à son retour..."

Cette analyse est reprise par F. THÉOFILAKIS, autre Docteur en Histoire, également spécialiste de la captivité en 14-18 et 40- 48 (2) qui écrit : "...le prisonnier de guerre accorde une importance cruciale à tout ce qui le rattache à son milieu d'avant-guerre et au maintien d'une certaine normalité sociale, d'homme, de mari, de père, voire de combattant...(..).. Face à une captivité qui s'éternise, les prisonniers mobilisent des stratégies de prévention, telle la contraction de mariage par procuration lors de la seconde guerre mondiale..."

Réponse à la première question : ce qui fait "tenir" le captif, c'est l'espoir donc le futur. En cela, le mariage d'un prisonnier de guerre - Français comme Allemand - est une démarche justifiée et pour y parvenir, il y a dans les deux camps, des textes qui "donnent droit à..." Nous allons voir comment l'homme qui nous intéresse, un Avesnois que nous appellerons "ALBERT", prisonnier en Autriche au Stalag XVII B, situé à Gneixendorf-Krems sur le Danube, à 80 km de Vienne, y est parvenu...



Travail à partir de carte Mappy.com



Une partie du stalag XVII B - site de J.Pierre DUHART.

"...Aussitôt la défaite, les prisonniers sont dirigés vers des camps de rassemblement situés en France, puis envoyés en captivité en Allemagne ou en territoire annexé (Autriche, Pologne...). Selon un bilan arrêté en 1947, le Secrétariat d'État aux Anciens Combattants en "estime" le chiffre à 1.580.000. Les Sous-Officiers et Hommes de troupes intègrent des "Stalag", abréviation de *Mannschaftsstammlager* ; pour les Officiers ce sont les "Oflag" (*Offizierslager*).

Chaque Stalag porte un numéro en chiffre romain correspondant à la région militaire où il est situé, plus une lettre si plusieurs camps sont dans la même région..." (3)

Il y a 17 régions militaires. "... Le *Stalag XVII B*, installé à Gneixendorf le 26 octobre 1939, était l'un des plus grands camps de prisonniers du IIIe Reich, dont les neuf dixièmes vivaient hors du camp, dans des détachements de travail répartis dans toute le XVIIe *werkreiss*. Avaient été ainsi formés un millier de *Arbeitskommando* de 1000 détenus, encadrés par 12 compagnies de la Wehrmacht. La plus grande partie de ces KG était affectée à

des travaux agricoles, de boisement, aux travaux dans la mine, l'industrie, l'artisanat, le bâtiment. En décembre 1940, on y dénombrait environ 45 000 Français et Belges..."

On lit dans une oeuvre récente : "... À force de débrouillardise, Eugène avait obtenu des autorités du stalag la permission d'épouser par procuration sa fiancée restée en France. Dès son arrivée en Allemagne comme prisonnier de guerre, il avait entrepris les démarches. C'était noir sur blanc dans la Convention de Genève ! On pouvait se marier si on établissait qu'on était bien fiancés..."

Ah !.. on leur en rebattait bien les oreilles de la Convention de Genève. Cela ne changeait pas grand-chose à la longue séparation, mais Eugène y voyait une petite revanche contre l'adversité..." (4)

Dans d'autres textes et lettres de prisonniers, il est fait état de la "rumeur"... ou plutôt *des rumeurs* incessantes qui circulaient dans les camps. Ce qui précède est une illustration de ces bribes de vérités qui, mises bout à bout, forment ensuite une "Vérité"... très relative. Que le mariage du prisonnier soit écrit "noir sur blanc dans la Convention de Genève" est une "interprétation", et même s'il en est ainsi depuis 1949, cela ne donne pas *ipso facto* la possibilité de se marier à tout prisonnier, puisque cet acte est d'abord du ressort de la législation de son pays d'origine, colonies incluses.

Pour la France, le premier texte officiel est un Décret Impérial concernant les "Prisonniers de guerre et les Otages" du 4 août 1811, signé Napoléon 1er : *Art 105 : Les prisonniers de guerre ne peuvent contracter mariage, pendant la durée de leur captivité, que sur l'autorisation du Ministre de la guerre.* On voudra bien noter la tournure négative de la formulation et les réserves que cela implique. (5)

La première "Convention de Genève" rédigée en 1864 ainsi que les suivantes, et ce jusque 1929, traitent surtout du sort des blessés sur le champ de bataille. Donc, lorsque débute le premier conflit mondial, c'est toujours le "Décret Napoléon" qui fait référence.

Le 4 avril 1915 est votée une loi "exceptionnelle et provisoire" qui autorise le mariage par procuration des mobilisés ... *sur autorisation du Ministre de la Justice et du Ministre de la Guerre...(...).. sans que le futur époux soit obligé de comparaître en personne....* Un prisonnier "de guerre" étant d'abord un "mobilisé" la loi s'applique donc par fondement.

Une loi du 1er mars 1918, complète celle qui précède, et *règle la question des pouvoirs à conférer par un prisonnier à un représentant chargé d'agir pour lui.*

Revenons au Stalag XVII B et à notre Avesnois. Nous sommes en 1941. Deux textes lui permettent de se marier :

- 1) La Convention de Genève du 27 juillet 1929, relative aux prisonniers de guerre qui précise :
 - Art 3 : Les prisonniers conservent leur pleine capacité civile.
 - Art 6 : les papiers militaires et les pièces d'identité resteront en la possession des prisonniers de guerre.
 - Art 41 : Les belligérants assureront toutes facilités pour la transmission des actes, pièces ou documents destinés aux prisonniers ou signés par eux, en particulier des procurations. Ils prendront les mesures nécessaires pour assurer, en cas de besoin, la légalisation des signatures données par les prisonniers.
 - Art 43 : Dans toute localité où se trouveront des prisonniers, ceux-ci seront autorisés à désigner des *hommes de confiance* chargés de les représenter vis-à-vis des autorités militaires et des Puissances protectrices.

- 2) Le Décret-Loi du 9 septembre 1939, signé du Président Albert LEBRUN, reprenant les lois précédentes précise que : "... le consentement au mariage du futur époux pourra être établi soit par deux officiers ou sous-

officiers français, soit par un officier ou un sous-officier français assisté de deux témoins de même nationalité.. (...). Cet acte de consentement sera donné en lecture par l'officier de l'état civil au moment de la célébration du mariage."

Voici pour la loi. La troisième question concerne la "stratégie" des procédures :

ALBERT a souhaité se marier avec Demoiselle "Madeleine" (une Avesnoise bien entendu). Il en a donc informé le *Vertrauensmann*, "l'Homme de Confiance" du Stalag responsable - quand ils existent - du journal du camp, du magasin, du comité d'entraide, de l'infirmerie-hôpital... parfois, dans certains stalags, des équipes de sport, et des activités culturelles. (*)

Un "acte de consentement" a été rédigé le 17 juin 1941 par devant "l'officier de l'état civil du stalag XVII B", probablement ce même "homme de confiance" - souvent un sous-officier - qui l'a authentifié et paraphé ainsi que deux témoins, puis transmis aux autorités allemandes responsables du camp. Si "militairement parlant", ALBERT est prisonnier de guerre, il garde ses droits civils ; il est donc considéré comme résidant et domicilié dans un village de l'Avesnois.

Deux mois plus tard, soit le 11 août 1941, le Ministre français de la Justice donne son accord. Le papier est transmis au Procureur de la République d'Avesnes-sur-Helpe qui l'enregistre le 21 août .

Le 13 septembre, soit trois mois après la rédaction du consentement, demoiselle Madeleine peut épouser ALBERT par devant l'officier d'état civil de sa commune de résidence, doté pour l'occasion de "pouvoirs spéciaux". À la lecture de l'acte de mariage, l'on constate que les bans ont été publiés puisque "aucune opposition n'a été faite" ; mention est portée qu'il n'y a pas de contrat de mariage. Par contre nous n'avons pas de renseignement concernant le certificat médical (obligatoire)... nul doute qu'il a bien été présenté puisque le code civil français de l'époque - art 63, 70, 71, 165, etc. et connexes - a été respecté scrupuleusement.

() Prévues par la Convention de Genève, les fonctions de l'Homme de Confiance sont reconnues par les autorités allemandes. Avec l'aide éventuelle d'un ou de plusieurs secrétaires s'organisera, dans chaque camp, un service français destiné à venir en aide aux prisonniers dans différentes démarches administratives et à veiller au respect de leurs droits face aux exigences allemandes (voir 3)*

Il semble par ailleurs que les allemands étaient plus enclins à autoriser les demandes lorsque le prisonnier arrivait à prouver qu'il était fiancé. Nous sommes en des temps où les fiançailles représentent un engagement fort, parfois enregistré devant notaire et assorti d'une donation d'un bien réel.

Pour en terminer, et avant que son nom soit inscrit parmi 8000 autres, sur le Mur des Déportés du Monument de "La Coupole" près de St Omer, j'avais demandé à beau-papa de me raconter pourquoi il avait décidé de se marier, comme "ALBERT", au stalag. Avec son humour et une pointe de malice, il m'a dit que c'était "...parce qu'il était beau et que ses marraines - deux soeurs - étaient tombées amoureuses... Non !... en fait, on disait dans le kommando que tous les hommes mariés pourraient repartir un jour chez eux...(*) j'en ai choisi une sur la photo qu'elles m'avaient envoyée... et puis voilà... mais après, on a saboté l'usine des boches, on a été dénoncés et j'ai été envoyé à Gross-Rosen (6)... c'était plus du tout la même histoire... mais même bien abîmé, je m'en suis sorti... quatre ans plus tard !.."

() Entre 1940 et 1943 : libération des Flamands et rapatriements massifs de Français (anciens de la 1ère guerre, pères de plus de 4 enfants, les inaptes, les mobilisés dans les services sanitaires et les marins). Écrits et chants de Bernard MORIN du stalag XVII B"- J.Pierre DUHART - Éd JULLIARD.*

Sources et Documents

1- François COCHET - né en 1954 - Docteur ès Histoire - Maître de Conférences Université de Metz - spécialisé dans l'étude des hommes en guerre (expérience combattante, prisonniers de guerre...)

2- Fabien THÉOFILAKIS : Docteur ès Histoire - Maître de Conférences Université Paris-Ouest/Nanterre - La Défense - thèses 2011 et 2012 sur la captivité. Voir : "La sexualité du prisonnier de guerre - Allemands et Français en captivité (1914-1918, 1940-1948)" in 20ème Siècle. Revue d'histoire 2008/3 (n° 99)

3- Source web : "Courrier des prisonniers français dans les Stalags"

4- "Perdu !.." - Jean-Louis MAÎTRE - 2005 - Éd. Publibook.

5- "Prisonniers de Guerre" - H. Charles LAVAUZELLE - Éditeur militaire - Paris - mis à jour le 1-10-1915 - SHA 2011-331916 - Gallica/BNF.

6- GROSS-ROSEN : Camp de concentration situé en Pologne près de Rogoznica (Basse Silésie) à 60 km de Breslau (Wroclaw) - 125 000 détenus - 40 000 morts. Qualifié de "camp d'extermination camouflé".

Gérald COLLET.

Une célébrité Avesnoise : Oscar LAMBRET (1872-1943).



(Photo : Site web Cimetière de l'Est - LILLE)

Notre bonne vieille *Cité Hospitalière* a vécu... Elle est devenue le Centre Hospitalier Régional et Universitaire - CHRU - de Lille. Pour s'y rendre, on peut prendre la ligne 1 du métro et s'arrêter à la station Oscar LAMBRET ; en bus ou véhicule personnel par l'avenue du même nom.

Les biographies, maintenant directement accessibles en ligne, relatent le parcours particulièrement brillant de ce chirurgien, spécialiste du cancer. Né en 1873 dans une famille modeste de la Grande Rue d'Avesnes, il accédera aux plus hautes responsabilités médicales. Qu'on en juge par ce rapide résumé :

- 1893 - Interne à la Faculté de médecine de Lille.

- 1895 - Chef de clinique - service de chirurgie de l'hôpital Saint-Sauveur..
- 1901 - Agrégé de chirurgie ; il est alors âgé de 28 ans.
- 1923 - Titulaire de Chaire de Chirurgie Générale avec toutes les responsabilités que cela implique.

Ce sont ces responsabilités qui, parallèlement à ses recherches en chirurgie et en curiethérapie, lui permettent d'envisager la modernisation des hôpitaux de Lille. Il propose au maire Roger SALENGRO en 1929, un projet de "Cité Hospitalière et Universitaire" qui concentrerait l'ensemble de l'équipement hospitalier, dont un Centre anticancéreux qu'il ouvrira dès 1930.

Les études préparatoires sont longues, les travaux, commencés en 1934 sont interrompus par la guerre et ne seront terminés qu'en 1953 . Oscar LAMBRET n'en verra donc pas la fin puisqu'il meurt dix ans plus tôt. Il était alors Grand Officier de la Légion d'Honneur, Président du Congrès français de chirurgie et correspondant de l'Académie de Médecine de Paris.

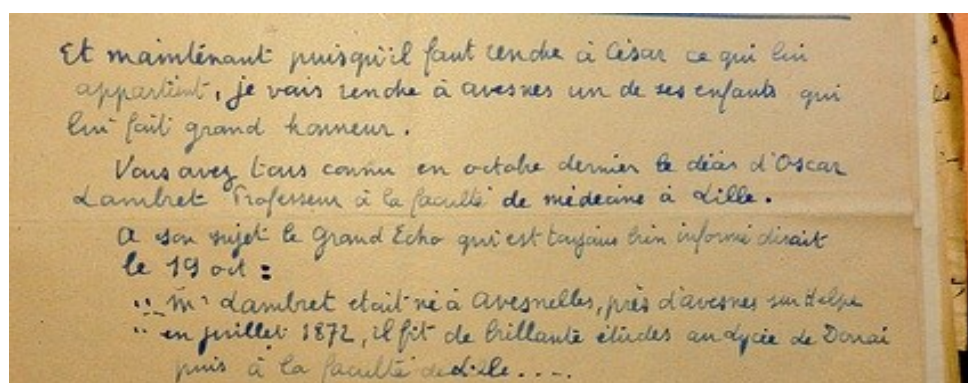
La biographie réalisée par le Pr Henri PETIT le décrit comme : "*...grand, l'allure d'un seigneur... la démarche alerte et l'oeil vif, la voie timbrée, l'air un peu bourru parfois, le verbe impératif... sévère à l'hôpital... gai, chaleureux et accueillant en société...*" (1) Sa tombe est au Cimetière de l'Est à Lille.

Actuellement, le Centre Régional de Lutte Contre le Cancer de Lille (que l'on continue d'appeler Centre Oscar LAMBRET), forme, avec le CHRU, le Centre Régional de Référence en Cancérologie (C2RC) du Nord-Pas-de-Calais.

L'on trouvera ci-dessous deux documents :

1- un "papier" de Henri LACROIX, d'Avesnes-sur-Helpe, ami d'enfance de Oscar LAMBRET, qui fut membre de la SAHAA avant la 2ème guerre mondiale. Cette note manuscrite retrouvée tout à fait par hasard dans un carton de la Société, soulève la question du lieu de naissance de notre célébrité que certaines biographies actuelles continuent d'affirmer être la commune d' Avesnelles...

2- l'acte de naissance numérisé par le CHGB qui établit définitivement qu'il est bien né à Avesnes !...



"...Puisqu'il faut rendre à César ce qui lui appartient, je vais rendre à Avesnes un de ses enfants qui lui fait grand honneur . Vous avez tous connu en octobre dernier le décès d'Oscar LAMBRET, Professeur à la Faculté de médecine de Lille. À son sujet, le "Grand Écho" qui est toujours bien informé disait le 19 août :

" ...M. LAMBRET était né à Avesnelles, près d'Avesnes-sur-Helpe en 1872, il fit de brillantes études au Lycée de Douai, puis à la Faculté de Lille..."

Le 23 octobre, au sujet des funérailles, il était dit : "*...le jeune interne était arrivé à Lille, il y a un demi siècle, venant de Douai, mais il n'y avait fait là qu'une escale obligatoire. Il descendait du rocher d'Avesnelles et*

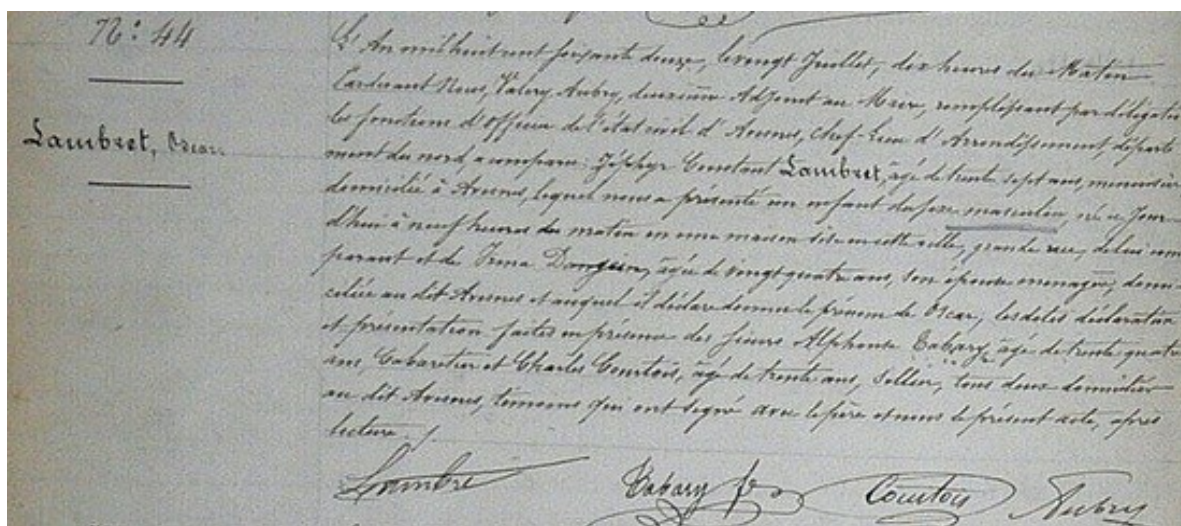
allait mettre au service de la science, le caractère énergique et réfléchi des terriens de son pays..."

Eh bien, non !...mon camarade de collège de deux ans plus âgé que moi, est né le 20 juillet 1872 à Avesnes, dans la Grande Rue, fils de Constant Zéphir, menuisier, et de Irma DANGEIN (de Flaumont). Témoins Charles TABARY, cafetier et Charles COURTOIS, sellier.

Oscar LAMBRET n'est donc nullement du rocher d'Avesnelles, ni un terrien. Il a fait toutes ses études au Collège d'Avesnes jusqu'en 1889 où il obtint le Baccalauréat ès-sciences, mention "assez bien". Il fut un des bons sujets du collège tels les DROUET, PELTRISOT, LAGRENÉ, etc. Du collège d'Avesnes, il partit à Douai où se trouvaient alors les Facultés.

Je ne vous ferai pas l'éloge de ce vieux camarade : "Laram" comme nous l'appelions entre gamins de jeux. Sa vie de Maître de Faculté a été contée par de plus autorisés que moi. Je voulais simplement rendre à Avesnes ce brillant enfant dont nous pouvons tous être fiers, en particulier le Collège et notre Association des anciens élèves de ce dit collège dont Oscar LAMBRET faisait partie depuis sa fondation.

Dans sa jeunesse LAMBRET habitait la grosse maison de droite, près le passage à niveau, où ses parents tenaient un magasin de meubles..."



(Document CHGB)

L'an 1872, le 20 juillet, 10h du matin, par devant nous, Valéry AUBRY, 2ème adjoint au Maire, remplissant par délégation les fonctions d'officier de l'état civil d'Avesnes, Chef lieu d'arrondissement, département du Nord, a comparu Zéphir Constant LAMBRET, âgé de 37 ans, menuisier, domicilié à Avesnes, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né aujourd'hui à 9h du matin en une maison sise en cette ville, Grande Rue, de lui comparant, et de Irma DANGEIN, âgée de 24 ans, son épouse ménagère, domiciliée au dit Avesnes et auquel il déclare donner le prénom de Oscar, les dites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Alphonse TABARY, âgé de 34 ans, cabaretier et Charles COURTOIS, âgé de 30 ans, sellier, tous deux domiciliés au dit Avesnes, témoins, qui ont signé avec le père et nous le présent acte après lecture.

Signé : LAMBRET, TABARY, COURTOIS, AUBRY.

Sources et documentation

- 1- Pôle Ressources du Patrimoine Hospitalier et Médical du Nord - Site web- Biographie par le Pr PETIT.
- 2- Carton 200 - SAHAA - Fonds Henri LACROIX.
- 3- Site web - Cimetière de l'Est - LILLE.
- 4- Site web du CHRU et Cité hospitalière/Patrimoine de France.
- 5- Acte numérisé - CHGB.

Gérald COLLET.

Personnes de l'Avesnois citées dans le fonds des hommes de fief de Barbençon.

Les archives départementales du Nord possèdent quelques actes passés devant les hommes de fief de Barbençon (près de Beaumont), du fait que cette juridiction fut un temps française.

De facto, plusieurs actes font apparaître des personnalités de l'Avesnois. En revanche, certains actes sont clairement issus d'autres fonds qui n'ont rien à voir avec Barbençon. En effet, les intervenants sont du sud de l'Avesnois et n'ont pas d'intérêts dans cette juridiction. Alain GUEREZ avait déjà signalé il y a quelques années la confusion d'actes entre la lignée des DURAND, notaires à Doullers (Jean 1694-1750, Joseph 1750-1785, Jacques Joseph 1786-1793) et l'étude de Me Louis DURAND, notaire de la prévôté de Maubeuge (dont dépendait Barbençon).

Nous citons les actes qui pourraient directement intéresser les membres du CHGB. Nous donnons aussi in extenso le testament intéressant du curé BLANCHAR de Glageon.

Boîtes regardées : Arch. dép. Nord 942 J 155 à 161 (1696-1744)

- 04/02/1696 : Contrat de mariage entre le sieur Jean BÉVIÈRE greffier et notaire au Bailliage royal d'Avesnes y demeurant et Demoiselle Marie Anne Le Rond, fille du sieur Charles Le ROND, maistre de forge dmt à Vergny.

- 15/11/1698 : Vente d'une rente par Jean Michel CARNOYE dmt à Solre-le-Château au sieur FAREL, avocat demeurant à Avesnes.

- 04/03/1698 : Arrentement d'un jardin situé à Barbençon par Pierre et Marie Barbe DESCHAMPS dmt Barbençon à Jean PETIT demeurant Liessies.

- 09/10/1699 : Échange d'héritages entre Simon LAMBO et Gilles LAMBO, beaux-frères dmt Fourmies et Erpion sur les biens de Grégoire CAMUS leur oncle.

- 04/02/1699 : Vente d'une rente par Jean Baptiste LE DOUX dmt Barbençon le sieur Jean PRESEAU ancien échevin d'Avesnes.

- 13/07/1700 : (et dates suivantes). Succession de Philippe François BALICQ. Déclaration de main ferme par Michel François BALICQ, pour biens à Wagnonville, Poix et Bousies. Rapport de deux mencaudées de terre appartenant à la Demoiselle Le MOSNIER.

- [1701] : Contrat de mariage entre Laurent Joseph LAFFINEUR, forgeron originaire d'Eppe-Sauvage, assisté de son cousin Philippe FOSSET aussi forgeron dmt Eppe-Sauvage, et Alberte Thérèse Joseph LERMUSEAU, assistée de sa mère Marie Thérèse LEFEBVRE, veuve d'Ambroise LERMUSEAU, dmt Glageon.

- 14 mai 1701 : Vente de Simon LAMBO dmt Fourmies à Gilles LAMBO son beau-frère dmt Erpion.

- [1703] : Vente par Louis BERTAU, marchand et masson à Cartignies au sieur Daniel Cornil FAREL à Avesnes, représenté par Antoine MEURICE. (acte devant Louis DURAND notaire).

- 23/11/1714 : Vente d'un bonnier de terre à Barbençon par Pierre Dominique MONNIER receveur de Barbençon à Hubert MICHEL marchand à Felleries.

- 15/09/1714 : Contrat de mariage entre Jean PILLIOT, fils de Thomas (époux de Barbe LEMIRE) dmt Beaurepaire et Marie Barbe LECOMPTE dmt Fayt-la-ville, assistée de Marie-Anne LECOMTE sa sœur.

- 21/02/1715 : Jean et Simon DUBOIS (mariés avec femme et enfants vivants) dmt Fourmies et Anne DUBOIS leur sœur à marier. Vente de leurs héritages à Erpion.

- 09/01/1717 : Vente d'héritages par Élisabeth HAYME, veuve de Jean VAIRON dmt Petit-Floyon, Nicolas MICHEL (x Françoise HAYME) dmt Cartignies, François HAYME fils de Jean Antoine HAIME, dmt au Nouvion, à Marie Anne HAYME, veuve de Dominique PAUL, dmt à Papleux, de la succession de Bartholomé HAIME et Anne MASSE, leur père et mère, grand-père et grand-mère.

- 12/01/1717 : Vente par Martin LEFEBVRE, dmt La Roullie d'une rente due par Jean François PAYELLE sur héritages à Sacré COMTESSE demeurant audit lieu.

- 12/09/1722 : Testament des sœurs Marguerite et Antoinette SCOUVEAU de Colleret au profit des pauvres de l'église de Colleret. Mention de leur frère Nicolas dmt Bavay en 1739.

- 25/02/1724 : Arrentement d'un jardin situé au rieu de Meriaux par Magdelinne JOSEPH, veuve d'Anselme FOSSET demeurant à Cousolre à Jacques Le JEUNE.

- 04/06/1725 : Contrat de mariage entre Jean Baptiste BARBENSON et Marie Joseph FOSSET fille de Magdelinne JOSEPH, tous dmt Cousolre.

- 22/06/1725 : Arrentement d'un pré à Cousolre par André de ROYER et Jean BERNARD au profit de Maître Jean RIGAUX doyen et pasteur de Cousolre

- 11/11/1725 : Avis de père et mère de Rémy DEMOULIN, clerq marguillier et Marie Anne DUVEAU, conjoints à Saint-Rémy-Chaussée envers Jean Philippe BUCQUOY (x Marie Anne DEMOULIN), Simon DEMOULIN, Philippe COLLART (x Anne Marie DEMOULIN), Pierre MEAU (x Marie Magdelinne DEMOULIN), Marie Joseph DEMOULIN.

- 23/08/1726 : Donation de plusieurs parties d'héritages situées à Felleries par Hubert MICHEL au profit de Jean Baptiste, Jacques, Jacques Joseph, Philippe François, Paul, Gabriel, François, Marie et Marguerite DUBRAY, « ses arrières fils et filles », demeurant à Barbençon, frères et sœurs enfants de Jacques DUBRAY et de Catherine DUBRAY (sic).

- 21/01/1744 : Testament de R. BLANCHAR ,curé de Glageon, notamment en faveur de sa servante Marie Louise VILIN.

Voici la transcription de cette pièce :

Je sousigné prestre et Curé de leglise paroissiale de St Martin de Glageon, diocese de Cambray Doyenné Davesnes, connoissant que rien n'est si certain que la mort, et son heure incertaine, desirant et voulant disposer de ce que je laisseray apres ma mort, je declare par ces presentes que mes dernieres volontes sont telles que

s'ensuit.

Je declare vouloir mourir dans le sein de leglise Catholique apostolique et Romaine, ma mere, avec soumission aux constitutions emanées d'elle et principalement a sa derniere par la bulle *unigenitus dei filius*.

Je donne et remet mon ame entre les mains de mon Createur, et redempteur, le priant de me faire misericorde et de me pardonner mes pechez imporant le secour de la Ste Vierge, de mon ange gardien, de mes patrons et de tous les Saints pour qui ils intercèdent pour moy.

Je desire que mon corps soit inhumé dans le chœur de mon église paroissiale au milieu ou il se trouve un vuide entre deux autres pierres et dy mettre une pierre de grandeur de celle de deux costé.

Outre le service qui sera chantées par Mr le Doyen ou l'on dec[...] pour le repos de mon ame, j'ordonne que pendant lannée de mon[...] gatte chanter une [...] avec le *dies ira* et la retribution de deix huit patars – et aussy une messe basse par Mr le vicaire alternativement, aussy tout les quinze jours à la retribution de dis patars pour an avoir ainsy une chaque semaine dechargée dans maditte église de Glageon.

Je nomme et justifie pour mon heritière universelle Marie Anne Blanchar ma propre et unique sœur a qui lheredité vient de droit.

Je legue a Marie Louyse Vilin ma servante pour les bons services quelle m'aura rendue pendant ma vie deux cent florins monnoye d'haÿnaut une lit garni scavoir un bois de lit a son choix, un lit de plume après le plus beau, un matelat a choisir après le plus beau, et deux couvertes a son choix, trois paires de draps, une des plus beaux et les deux autres paires de moyen beau mais bons, une douzaine de serviettes a son choix et deux nappes, scavoir une grande et une moyenne a son choix, six razieres depaudes, un oreillet et un travers après le plus beau, quatre toilles d'œillet a son choix, un pot de chambre destein a son choix, deux petits plats destain et une demie douzaine dassiete destain, des rideaux verds de lun ou de l'autre lit – et comme laditte Marie Loÿse Vilain m'est connu d'une fidelite absolue et d'une conscience fort timoré, j'ordonne qu'au cas qu'on la poursuive en justice pour luy faire preter serment de fidelité, qu'après le serment fait on luy donnera cent patagons aux dessus des legs cy dessus pour la dedommager en son honneur que le [Soubeon ?] et ledit fait luy causeroit.

J'ordonne qu'au cas que je n'eus pas lait la don[...] a leglise dudit Glageon d'un quart de prets que j'ai chaté, mon heritiere en fasse a charge que ladite eglise fera decharger chaque année un obit a 9 lecons et le *dies ira* a la messe dont la moitié viendra a Mr le Curé, un quart au clercq, et l'autre quart a leglise pour vin et luminaire.

De ce que j'auray bon de mon benefice de Maubeuge après que les messes seront dechargées a rate de temps dans leglise des dames, mon heritière fasse dechargé cent messes basse a la retribution de huit patars.

Je veux que ledit testament soit valide ou comme codicile ou donation a cause de mort ou de telle manière que ce soit pour avoir son effet, estant escrit de ma main propre, je nomme pour executeurs dudit testament Mr le Curé de Trélon, et Joachim Depret mon neveu et au cas de refus dudit curé je nomme son premier vicaire ainsy fait audit Glageon ce vingt un de janvier l'an mil sept cent quarante quatre.

R. Blanchar - Curé de Glageon

Codicile

Je soussigné Prestre et Curé de Glageon, Diocese de Cambrai, Doyenné Davesnes, estant en bon sens mé-

moire et entendement aÿ declaré ce qui s'ensuit :

Premièrement que mon testament escrit de ma propre main, reposant en mon domicile, ou ailleurs ait son plein effet : et j'ordonne par adjonction que par forme de codicil que les articles cÿ dessous marquée et écrites aussÿ de ma main soient executés

1° au cas que je n'eus laissé que cent florins dans mon testament a Marie Louÿse Vilain ma servante je veux qu'on y radjoute cinquante florins de plus monnoye d'haÿnaut – je luy laisse aussÿ un service d'argent sca-voir une fourchette et une cuillière, et aussy ma petite gondole d'argent

Je laisse aussÿ a la meme toutes mes mouches ou Ruches qui se trouveront au jour de mon trepas, je declare que la garderobe qui est au fournil luÿ appartient avec tout ce qui y est et sera enfermé defendant a mes heritiers, et executeurs testamentaires dÿ vouloir toucher.

2° Je laisse a Marie Joseph (*sic*) Vilin pour ses services quelle m'a rendu cinquante florins.

3° Je laisse a Marie Robertine Simon ma fillieulle un louÿs de huit patagons a 48 patars.

a Thomas Bernard tous mes souilliez, bas, et culottes qui se trouveront au jour de mon trepas.

Je nomme pour mes executeurs testamentaires tant de mon testament que du present codicil monsieur Taisne, Curé de Trélon, et Monsieur Hazard, curé de Féron voulant et ordonnant qu'ils se saisissent immédiatement après ma mort de tous mes meubles et effects que je laisseraÿ, et pour la validité dudit codicil j'aÿ signé audit Gageon ce septieme de juillet mil sept cent cinquante.

R. Blanchar - Curé de Glageon

[Testament et codicile ouverts le 15 octobre 1751 par les executeurs]

Benoît PAINCHART.

La Grande Guerre à Obies.

Racontée par Marie-Louise GÉRARD qui avait 11 ans en 1914 née le 13 janvier 1903.

Article paru dans la Voix du Nord, un 11 Novembre :

« Le premier août 1914 les cloches se mirent à sonner vers midi à toutes volées, ce jour étant signe de joie, de gaité, c'est le premier jour des vacances d'été. Louise était loin de se douter que c'était son dernier jour de classe. Madame MEUNIER, institutrice, tente de s'informer sur le glas exceptionnel, un habitant qui se rend chez le cordonnier va bientôt la renseigner, lui annonçant la grande nouvelle : « la Mobilisation Générale ». Quelques jours auparavant c'est la ducasse annuelle, l'ambiance n'était pas la même, Marie-Louise se souvient que le mardi, jour où l'on allait avec les parents chanter et danser dans les cafés du village, chez Rosine DEMARQUE tenant un café dans la rue qui mène vers la lisière de la Forêt de Mormal, les gendarmes sont venus avertir les soldats permissionnaires de regagner leurs casernes (dont Léon MEUNIER, le fils de l'institutrice).

Le lundi 3 août tous les hommes rappelés avaient quitté le village pour défendre la patrie. Parmi eux, le père de Marie-Louise, Louis GÉRARD âgé de 49 ans, qui ne serait pas parti s'il avait 50 ans, son frère Zacharie, de même que son beau-frère Edmond JEAN tous deux âgés de 40 ans. Louise ne retourna pas à l'école, préférant aider sa mère dans ses travaux ménagers, n'ayant plus son père, ni d'oncle l'on se regroupait la nuit, dans la famille ou chez les voisins.



En 1914 les allemands sont arrivés à Obies dans le courant du mois de septembre, peu de temps après la capitulation de Maubeuge le 8 septembre 1914. Marie-Louise raconte : « du côté de la rue d'en bas, Marie SÉBASTIEN, fermière et voisine de ma grand-mère, revenait de la traite matinale, elle croise des drôles de militaires avec des casques à pique, surprise de voir ces hommes elle courut à l'église pour se confesser à l'abbé BACOUT, qui fut lui-même déconcerté de voir ces uniformes de soldats propres à l'empereur Guillaume II ».

Ce fut une époque très dure, contraignante, il ne fallait pas montrer que nous avions des provisions, des perquisitions avaient lieu à toutes heures, de jour comme de nuit, il était interdit de se rendre à Mecquignies le village voisin.

L'oncle Zacharie partit début août, fut tué à Jonchéry (Marne) quelques semaines après sa mobilisation, les occupants ennemis n'étant pas encore arrivés chez nous, il était père de trois jeunes enfants. Edmond JEAN, fait prisonnier, meurt de maladie en Allemagne. Louis, le père de Louise rentre à Obies après l'armistice de Novembre 1918, après avoir été prisonnier et interné à Münster en Allemagne où il travailla dans les mines. »



Le Cattelot durant la guerre

Gemeinde: Obies

Personen-Ausweis (Carte d'identité) Nr. 6162

PHOTOGRAPHIE

Nom et prénoms: *M^{me} Levent Hivet Augustine*
 (Vor- und Zuname) pour les sexes mariés ou vécus ensemble
 (Vor- und Zuname) jeune fille - bei Frauen auch Mädchennamen

Née le: *5 MAI 1833*
 (Geboren am)

à: *Gussignies*
 (in)

Nationalité: *Français*
 (Staatsangehörigkeit)

Profession (État): *Ménagère*
 (Stand)

Domicile: *Obies*
 (Wohnort)

Jour de l'arrivée: *Mardi 1*
 (Tag des Zuzuges)

Rue: *Mairie*
 (Strasse)

Dernier domicile: *Gussignies*
 (Vorheriger Aufenthaltsort)

Cette carte est exclusivement personnelle. Elle ne donne droit à aucun privilège libre circulation, etc.
 Elle sera toujours portée par son propriétaire qui devra la présenter à toute réquisition.

Signature du possesseur: *X* *Y*
 (Name et Präsenz)

(Unterschrift des Inhabers) (Vor- und Zuname)

SIGNALEMENT (Personalschreibung)

Taille (Grösse): *1m60*
 Cheveux (Haare): *Blonds*
 Yeux (Augen): *bleus*
 Nez (Nase): *droit*
 Barbe (Bart): *neigen*

Signes particuliers (Besondere Kennzeichen)

Diese Karte dient lediglich zum Nachweise des Inhabers, welcher sie stets bei sich tragen und auf Verlangen vorzeigen muss.

1. Alle Einwohner über 12 Jahre haben einen persönlichen Ausweis bei sich zu führen.
 Wer ohne Ausweis betroffen wird, wird mit Geld- oder Freiheitsstrafe belegt.
 2. Wer seinen Ausweis verliert, hat sofort einen neuen zu beantragen, wofür eine Mark zu zahlen ist.

1. Tous les habitants au-dessus de 12 ans, doivent toujours être porteur d'une carte d'identité.
 Toute personne, rencontrée non munie de sa carte, sera punie d'amende ou de prison.
 2. La personne, qui aurait perdu sa carte, doit la faire remplacer immédiatement en payant un Mark.

Visa Mensuels.

Vue à la Mairie

Obies

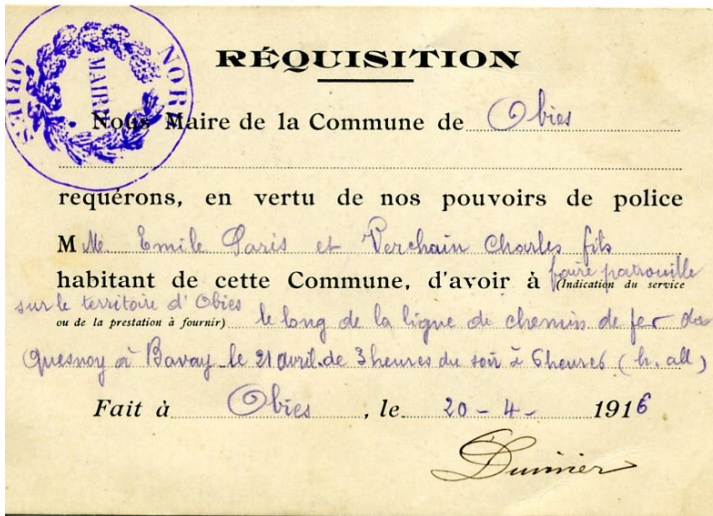
5 MAI 1918 5 JUN 1918 5 JUL 1918 7 OCT 1918

8 AOÛT 1918 8 SEPT 1918

Nr. 6874. Annex. Oubiers 2. 180000.

Carte d'identité délivrée durant cette période à Madame Vve LEVENT HIVET Augustine née le 5 mai 1833 à Gussignies, avec visa mensuel de la mairie à partir de décembre 1917.

En 1917 les Allemands jettent au sol les cloches de l'église pour les fondre en Allemagne, provoquant un cratère au pied du porche.



Ordre de mission provenant de la commandanture et de réquisition délivrée par le maire en 1916 et 1917.





Sur le MONUMENT AUX MORTS sont gravés les noms de nos enfants morts pour la France durant la grande guerre :

- BATON Henri
- BOUCHEZ Aube
- CARPENTIER Zéphir
- DENIS Thullia Joseph
- DUPONT Achille
- FRICOUX Alfred
- GERARD Zacharie Auguste
- GUERIN Emile
- JEAN Edmond Zéphir
- LESPAGNE Simon
- PATURE Georges Alfred
- PAYEN Emile Joseph Désiré
- PAYEN Ernest
- SEBASTIEN Zéphir
- SUFFIT Palmyre
- TOILLIEZ Jules Ernest



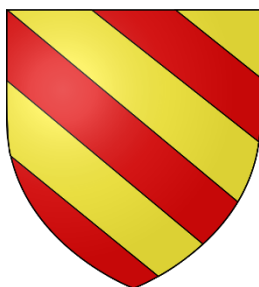
Photo datant de 1919 des poilus d'Obies et de Mecquignies après la grande guerre, de haut en bas et de gauche à droite nous reconnaissons :

- Léon FATREZ, Désiré MAILLEZ, Maxime DENIS
- Ernest PRÉVOST, Bethule DETOURBE, ?
- Charles VERCHAIN, Marc THOILLIEZ, ?

Michel VERCHAIN.



DAMOUSIES - Notice Historique.



Bandé d'or et de gueules"
Blason des seigneurs d'Avesnes.

Carte d'identité :

Commune du canton de Maubeuge-sud - Parc Naturel régional de l'Avesnois.

Communauté de Communes du Coeur de l'Avesnois.

Gentilé : Damouséen(ne)s - code postal 59680 - code Insee 59169.

Superficie : 500 ha - 235 habitants (2011)

Géographie :

Hydrographie : ruisseau de Glarge et la Solre.



(Google maps)

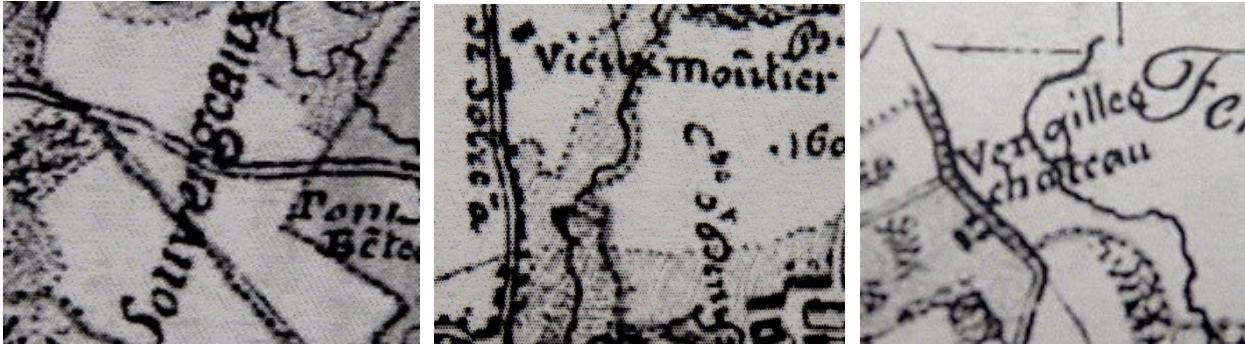
Toponymie :

- 1079-1201 : DAMUSIIS - Chartes de l'abbaye d'Anchin.
- 1133 : DAMOISIÉS - Titre de Saint-Aubert.
- 1186 : DAMOUZIES - Annales du Hainaut - Jean de GUYSE
- 1349 : DAMOUSIES - Pouillé de Cambrai.
- DAMOISY - DAMOSIE - Documents divers.

- 1793 - An II : DAMONSIES.

Selon Z. PIÉRART, et avec toutes les précautions concernant cet auteur, le toponyme serait d'origine tudesque : *damm/damme* = *digue - chaussée pour empêcher l'eau de passer...* Il ajoute qu'il subsistait (en 1850) quelques éléments de construction sur le ruisseau de Glarge qui feraient penser à une retenue d'eau.

Hameaux et Lieux-dits : Le Vieux-Moustier - Le Château de Vengille - Souvergeaux - Le Grand-Fossé.



Extraits carte de Z. PIÉRART - 1851 - in *Recherches Historiques sur Maubeuge...*

Histoire :

- Moyen Age : **12^{ème} siècle** - La première mention du toponyme *Damusii* figure dans une charte de Roger de Wavrin, évêque de Cambrai qui prend acte du don des dîmes de Glarges, Damousies et Wattignies par Gautier de Maubeuge au Prieuré d'Aymeries, (donc à l'Abbaye d'Anchin). Pour asseoir cette donation, il fallut l'accord de Béatrix de Boussu, propriétaire de la terre d'Aymeries qui la tenait en fief et arrière-fief de son mari Gossuin II, fils de Ermengarde de Mons, fondatrice du Prieuré en 1088. (1)

- À la fin du 12^{ème}, le village fait partie des domaines des seigneurs d'Éclaiibes qui passent au seigneur d'Aulnoy-lez-Valenciennes par son mariage avec Béatrix d'Éclaiibes, dame de Damousies. (4 et 7)

- Au **13^{ème} siècle**, le village, avec 14 autres, dont Dimechaux, Dimont, Felleries, etc. passent comme fiefs dans la seigneurie d'Avesnes. À ce titre, ils doivent payer tous les trois mois une contribution pour le guet dans la ville d'Avesnes. (2 et 4) *Ils font ainsi partie des 30 villages qui composaient la pairie d'Avesnes aux temps des Comtes de Hainaut.*

Il est fait état du fief particulier contenant le château et ferme de Vengilles, au Nord du village, propriété directe des seigneurs d'Avesnes et plus tard, du Duc d'Orléans.

Concernant le "Vieux-Moustier", l'origine est le mot de vieux français *moutier* = *église ou monastère*.

- Au **16^{ème} siècle** :

- 1501 : Les archives du greffe féodal du Hainaut à Mons (7) gardent le *relief d'un fief-lige, tenu en foi et hommage par COLART de la CARNOYE, par succession de son père Henri, comprenant terres labourables, prés, rentes, avoine et chapons, dîmes, terrages et seigneurie foncière.*

- 1560 : même relief fait par *Jean de la CARNOYE, petit-fils de Colart comprenant maison, jardin, prés, etc.*

- Au **17^{ème} siècle** : Les Albums de CROY

- Au **18^{ème} siècle** :

- 1709 : Le général BOUFFLERS emprunte une des routes du village avec ses troupes, après la bataille de Malplaquet. (5)

- 16 octobre 1793 - La Bataille de Wattignies.

Le plateau de Souvergeaux (65 hectares - alt = 160m), au sud du village était le point fort de l'aile gauche de l'armée autrichienne. Attaqué par le Général DUQUESNOY, il a connu de violents combats alors que le centre même du village n'a pas subi de gros dégâts (1 maison brûlée).



Albums de CROY (vers 1600)



Relevé de Z. PIÉRART - vers 1850

Au 19ème siècle :

Le même plateau de Souvergeaux est le théâtre de deux manifestations militaires d'une très grande ampleur :

- **1816 - 1817 - 1818** : durant trois étés, l'armée russe d'occupation cantonnée à Dimechaux et commandée par le général WORONZOFF, manœuvre devant l'empereur Alexandre, le roi de Prusse, les grands-ducs de Russie, le prince royal des Pays-Bas, lord Wellington, etc. et beaucoup d'autres personnages qui avaient défait Napoléon 1er.

- "...**En octobre 1831**, la deuxième division d'infanterie de l'armée du Nord (Généraux SÉBASTIANI et ACHARD) vint à son retour de Belgique s'établir sur le même plateau. Le maréchal GÉRARD y fit construire par les soldats environ mille baraques ; les ducs d'Orléans et de Nemours se rendirent souvent sur les lieux pour visiter et encourager les travailleurs. En 1833, les baraques furent achevées et réparées, et une division de l'armée du Nord occupa le camp depuis le 15 juillet jusqu'au 15 octobre... Le 16, une grande parade fut donnée avec feux d'artifice... 40 années après la victoire de Wattignies..." (6)

Religion : Église Saint-Géry (évêque fondateur du diocèse de Cambrai)

"... Selon la tradition, des moines détachés de l'abbaye d'Hautmont par St Madelgaire pour défricher un terrain à Raimond, auraient fondé en 646 une chapelle au lieu-dit "Le Vieux-Moustier" et dont on voyait encore les fondations en 1789. En 1186 Damousies est une paroisse du décanat de Maubeuge. Une église est bâtie vers 1300 et une cloche est fondue en 1513..." (4)

"...probablement la plus ancienne de l'arrondissement, car édifiée à la fin du 11ème siècle. Elle relevait de

l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem par échange du chapitre St Géry de Bruxelles. Restaurée au 16ème, son clocher fut rebâti en 1728 et hébergea, jusque 14/18 deux cloches de 1513 et 1769..(....).. elle fait actuellement partie du circuit des 4 églises "du patrimoine du Nord et Hainaut..."(3)

PIÉRART note que le revenu net de la dîme au 14ème siècle n'excédait pas 20 livres. Le pasteur jouissait en plus du revenu de sept rasières de terre, et une de prés.

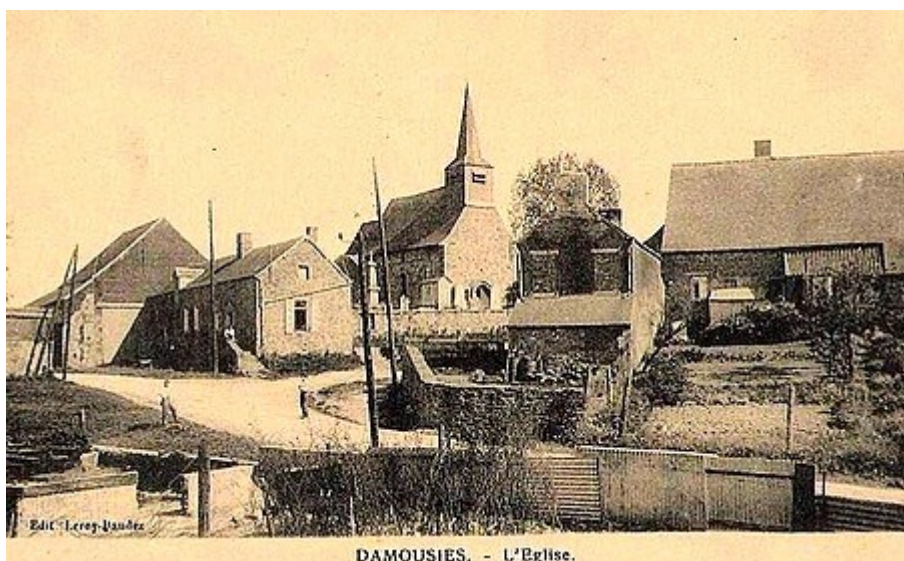
La base MÉRIMÉE (PA00107445) indique qu'elle est d'époque 17ème siècle - Inscrite MH par arrêté du 4 janvier 1937. Les éléments protégés sont la voûte du choeur et la corniche extérieure de la toiture (en particulier les têtes de poutres sculptées en forme de têtes de lion). Des travaux récents, à la suite d'un incendie en 1991, ont mis à jour des fresques du 13ème siècle sur les piliers, côté gauche.(5). À l'intérieur on peut voir :

- des peintures murales du 14ème.
- deux dalles funéraires du 14ème : dalle de GOBIER de Damousies - mort en 1315. (PM59000368) - dalle de Jean LOUVIAL, métayer de Glarge - mort en 1328.(PM59000369).
- trois statues rares : un Saint-Laurent en chêne du 16ème, un Saint-Roch et un Saint-Éloi en bois polychrome du 17ème.

Évolution :

- Population : 1469 : 14 feux - 18ème siècle : environ 100 hab. - 1851 : 282 hab pour 68 maisons.
- Productions : Le territoire argileux, voire schisteux n'est pas très fertile. On y cultivait l'épeautre, le méteil, du seigle et avoine ; le plateau de Souvergeaux est connu comme couvert de bruyère. Les habitants pouvaient y faire paître leurs troupeaux moyennant une redevance de une poule par famille au comte de Solre. Cette pratique a été abolie en 1789.
- Répartition : Au 19ème siècle le territoire de Damousies est de 497 ha, dont 373 de labour, 35 de prés, 26 de vergers et pâtures, 12 de bois, 36 de landes, 12 de propriétés bâties...

Le village possédait un atelier de tisserand et une fabrique de sabots.



DAMOUSIES. - L'Eglise.

(Photo source Internet)

Monument aux morts :

NOM	Naissance	Décès	Observations
BAUSIER Oscar	21/4/1893 Damousies	21/5/1916 Mort-Homme (Meuse)	194ème RI tué à l'ennemi
BROGNIEZ François	11/11/1891 Damousies	8/10/1916 Sailly-Salysel (Somme)	Soldat 150ème RI décédé des suites de ses blessures
CULOT Germain	20/8/1892 Felleries	3/12/1917 Salonique (Grèce)	Sapeur-mineur 2ème RG décédé des suites de maladie
HENNEBERT Jeanne	-	-	Victime civile
HOTTELET Albert	6/9/1883 Obrechies	30/5/1915 Les Collires (Meurthe-et-Moselle)	Chasseur 19ème BCP décédé des suites de ses blessures
JENOT Fernand	3/1/1881 Damousies	4/9/1914 Vienne-le-Château (Marne)	Soldat 147ème RI tué à l'ennemi
MATHIEU Édouard	6/9/1872 Damousies	8/8/1918 Senne (Allemagne)	Maréchal des logis 1er RAP mort en captivité
MICHEL Louise	-	-	-
VERY Norbert	-	9/5/1944 Maubeuge	12ème Bataillon, fusillé

Sources et documentation :

- 1- "Les chartes de l'abbaye d'Anchin (1079-1201)" - *Chartae-Galliae* - Charte F10480 - J.P. GERZAGUET. "Aymeries - Un site Historique" - G. COLLET.
- 2- "Précis de l'Histoire d'Avesnes" - I. LEBEAU - 1836.
- 3- "Randonnées en Sambre" - Doc. Conseil Général du Nord.
- 4- "Commission Historique du Nord" - Séance du 12 janvier 1865.
- 5- Office de Tourisme de Sars-Poteries. (site web).
- 6- "Annuaire Statistique" - DEMEUNINCK et DEVAUX -1836.
- 7- "Recherches Historiques sur Maubeuge... etc." - Z. PIÉRART - 1851.
- 8- Albums de CROY - Fonds CHGB.

Gérald COLLET.

Réfugiés à Locquignol en 1793.

À Locquignol, il y a eu quelques familles de Gommegnies qui sont venues se réfugier à cause de l'invasion de l'ennemi en 1793.

03.07.1793 **DEGAIE Antoine Jos** et **DEFOSSE Roseline**, natifs de Gommegnies ont donné naissance à DEGAIE Marcelline Joseph,

06.07.1793 **ROUSSEAU Ghislain Joseph**, travailleur du bois et **CUVELIER Marie Joseph** natifs de Gommegnies ont donné naissance à ROUSSEAU Joséphine Aimée Joseph,

07.07.1793 **PLUCHARD Jean Joseph**, manœuvre et **LEFEVRE Marie Joseph**, domiciliés à Gommegnies, réfugiés dans la forêt à cause de l'invasion ennemie, ont donné naissance à PLUCHARD Jean Joseph,

10.07.1893 **CAUDERLIER Jean Joseph**, manouvrier et **DUPONT Marie Joseph**, domiciliés à Gomme-gnies, réfugiés dans la forêt à cause de l'invasion de l'ennemi. Ont donné naissance à CAUDERLIER Jean Baptiste Renel.

Marie-Claude FAGOT.

Morts dans la forêt de Mormal au 19ème siècle.

La commune de Locquignol est très étendue et couverte en grande partie par la forêt de Mormal, bois domanial de 9163 hectares. Beaucoup traversaient cette forêt pour diverses raisons. Et certains y sont morts. Bon nombre ne sont pas connus, d'autres reconnus de par leurs vêtements, leurs objets ou papiers.

Voici une liste de ces morts dans la forêt de 1825 à 1896 (je ne suis pas encore allée plus loin dans le dépouillement).

16.10.1825 **PETIT Alexandre**, 28 ans environ du Cateau, en forêt de Mormal

24.02.1828 **INCONNUE**, inhumée, femme inconnue d'environ 33 ans, trouvée morte à l'extrémité de la forêt de Mormal sur la commune de Locquignol

09.11.1829 **INCONNU**, 35 ans, vêtu d'un sarrau bleu, habit veste de drap vert, pantalon de pré tarière noir, mort dans la forêt de Mormal, *secteur de Berlaimont*

20.12.1832 **BERTRAND Michel**, 35 ans environ, journalier, domicilié à Berlaimont, trouvé mort dans la forêt de Mormal « *trriage de maroilles* »

03.05.1836, **DANZIN Pierre Joseph**, propriétaire né et domicilié à Berlaimont, trouvé mort dans la forêt de Mormal, « *trriage des anniaux* »

10.06.1844, **INCONNU**, masculin, environ 45 ans, dans la forêt *trriage du faux romarin*, cheveux noirs, nez plat, bouche assez grande, figure large, taille 1.60m, vêtu pantalon drap bleu, chemise toile blanche, blouse toile bleu, casquette drap noir, souliers en forme de bottines.

24.05.1846 **MANESSE Pierre Joseph**, 60 ans, mendiant, domicilié à Pommereuil, trouvé mort dans la forêt de Mormal, *trriage de Landrecies, près d'Hachette*, reconnu par son gendre Plann Jules.

11.05.1850 **LEBRUN Ghislain**, 37 ans, maître de carrière, domicilié à Givry en Belgique, mort dans la forêt de Mormal « *trriage de Mecquignies* »

17.08.1855, **LEGOND Isidore Dolfan**, 21 ans, né et domicilié à Auvonoy, canton d'Ay dans la Marne, cuirassier 2^{ème} régiment, en garnison à Valenciennes, mort dans la forêt de Mormal, *près des Etoquies*.

18.04.1856 **DOCTOBRE Pierre Joseph**, 42 ans, ménager, domicilié à Sassegnies, trouvé mort dans la forêt, « *la coupe* », *près du chemin de Sassegnies*

06.06.1857, **INCONNU**, masculin de 60/65 ans, sans identité, vêtu d'un sarrau bleu, pantalon de drap roux avec une pièce au genou, tricot gris noir, chemise blanche, chaussettes grises, souliers et casquette, trouvé mort sur le *bord du canal, « la rouge mer » à Locquignol*

09.10.1959 **COGNIOT Jeanne Joseph**, 60 ans, ménagère née à Villereau, domiciliée à Jolimetz, morte dans la forêt de Mormal, « *fontaine madame* »

30.09.1862 **HOUCHOTTE Louis**, 56 ans, journalier domicilié à Bousies, né à Paris, trouvé mort dans la forêt de Mormal.

24.05.1863 **DRUEZ Ambroisine**, 76 ans, célibataire, née et domiciliée à Pont sur Sambre, sans profession, trouvée morte dans la forêt de Mormal, « *le grand chemin d'Obies* »

27.06.1866 **DROMBIES Benoît Joseph**, 49 ans, jardinier, domicilié à Landrecies, trouvé mort dans la forêt de Mormal, « *le fond à grenouilles* »

22.09.1867 **DELETTRE Pierre Joseph**, 58 ans, bûcheron, né et domicilié à Berlaimont, trouvé mort dans la forêt de Mormal, « *série de la grande carrière* »

18.06.1868 **CODMOND Jean-Charles**, 50 ans, ouvrier terrassier, né et domicilié à Preux au bois, trouvé mort dans la forêt de Mormal, « *triage de Preux* »

04.11.1868 **MASSON François**, 68 ans, sabotier, né à Mecquignies, domicilié à Berlaimont, trouvé mort dans la forêt de Mormal, « *près chemin du cheval blanc* ».

27.11.1870 **DUPONT Émile Joseph**, 33 ans, sabotier, né et domicilié à Jolimetz, trouvé mort dans la forêt de Mormal, « *triage de l'opéra* »

30.04.1871 **LEPORCQ Jean Joseph**, 79 ans, facteur de bois, né et domicilié à Berlaimont, trouvé mort dans la forêt de Mormal, « *triage de Hargnies* »

23.05.1873 **INCONNU**, âgé d'environ 70 ans, cheveux et sourcils grisonnants, favoris courts, présentant encore une teinte châtain foncé, front moyen, yeux gris foncé, nez épaté, bouche grande et édentée, menton rond, visage rond, taille 1,65/1,70m, atteint d'une double hernie, vêtu d'un pantalon en drap gris avec pièces de diverses couleurs, d'un gilet de drap à lignes violettes et noires, d'un paletot en drap gris moucheté avec pièces de diverses couleurs, d'une blouse en toile bleue en assez bon état, d'une chemise assez bonne en toile blanche, chaussé de mauvaises bottines en cuir et des chaussettes de laine grise, ayant un mouchoir de poche neuf à carreaux blancs et jaunes avec lignes rouges et grises, dans une de ses poches 4 pièces de 5cts enfermées dans une petite bourse en toile bleue et un petit couteau attaché à une lanière de cuir. Trouvé mort dans la rivière de la Sambre «à *Hachette* »

09.03.1878 **HENNION Désiré**, 33 ans, marchand de charbon de bois, né et domicilié à Gommegnies, trouvé mort dans la forêt de Mormal « *coupe d'Englefontaine* »

12.07.1884 **CASIN Adolestant**, 34 ans, garde-champêtre né à Louvignies-Quesnoy, domicilié à Villereau, trouvé mort dans la forêt, «*près étang du roi du bois* »

03.01.1885 **INCONNU**, masculin, paraissant 25/30 ans, cheveux et sourcils blonds foncés, nez gros, bouche grande, visage plein, menton rond, avec 1 coupure, barbe blonde très peu fournie et rasée, petite montre, taille 1,65/1,68m, blessure à l'œil droit, vêtu d'un pantalon en velours marron en mauvais état, cardigan quadrillé gris, chemise rayée blanche bleue en bon état, casquette verte foncée, ceinture paraissant provenirde soldat, portant numéro 73 ou 74 et 143 ou 145, pieds nus, couteau dans 1 poche, trouvé mort *dans pâture « la pépinière »*, nommé **PAYEN Jean-Baptiste** né à Vertain le 29.08.1858 et y vivant de Payen Antoine 67 ans tisseur et feue Renant Joséphine,

09.12.1885 **CARTIGNIES Thélesphore**, 38 ans, scieur de long, né à Sassegny, domicilié à Berlaimont, mort dans la forêt « *chemin routier* »

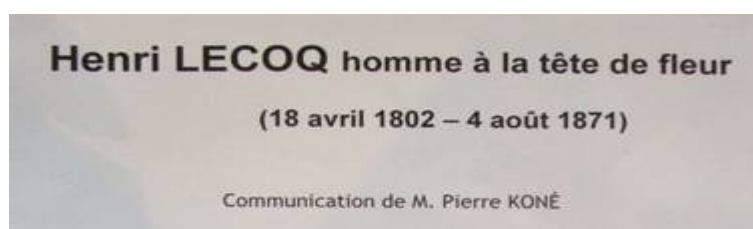
22.06.1893 **TAQUET Émile**, 32 ans, bûcheron, né à Jolimetz, domicilié à Locquignol, trouvé mort dans la forêt de Mormal, « *le grand courtil* »

03.10.1895 **INCONNU**, masculin paraissant âgé de 60 ans environ, cheveux, sourcils grisonnants, tellement défiguré qu'on n'a pu décrire son signalement, vêtu d'un chapeau de paille jaune avec bordure noire et ruban de soie bleu, d'un veston drap bleu foncé, d'un gilet et d'un pantalon drap noir, d'une chemise en flanelle à lignes bleues formant carreaux, bottines en cuir rouge, dites bottines de chasse à boutons jaunes et vieilles chaussettes, trouvé mort dans la forêt de Mormal « *Guilbert Mesnil* » Pas de papiers sur lui de nature à faire connaître nom et prénom.

13.09.1896 **FRÉHAUT Désiré**, 62 ans, sabotier, né et domicilié à Gommegnies, trouvé mort dans la forêt de Mormal « *le culot noir* ».

Marie-Claude FAGOT.

Henri LECOQ : Un Avesnois célèbre à Clermont-Ferrand.



Portrait d'Henri LECOQ - Extrait du "Répertoire des Naturalistes du XIXe siècle."

Le 14 décembre 2013, à l'Institut VILLIEN d'Avesnes-sur-Helpe, Monsieur Pierre KONÉ proposait une conférence relatant la vie et l'oeuvre de cet Avesnois célèbre. Ayant lu un paragraphe à propos de Henri LECOQ dans un vieux livre (*NORD, de BRUNEL, Paris. Éditeurs Curel et Gugis*), je voulus en savoir plus et me rendis à cette conférence.

Henri LECOQ, né à Avesnes en 1802, s'est fait connaître par ses remarquables travaux sur l'Auvergne et le Massif Central. Il a laissé à la ville de Clermont-Ferrand une magnifique collection connue sous le nom de Musée LECOQ.

Son buste se trouve dans le jardin botanique de Clermont qu'il avait fondé. Son frère Félix est connu surtout par quelques ouvrages de valeurs sur l'art vétérinaire. Naturaliste et académicien, Henri LECOQ va très vite contester le célèbre CUVIER, directeur du jardin botanique de Clermont-Ferrand.

Pharmacien, il fit fortune en inventant un breuvage digne de la chicorée ... à base de glands torréfiés et moulus !... Il n'a pratiquement pas connu sa mère, Marie Hyacinthe PIERART décédée en 1806. En 1816, il entre comme apprenti pharmacien à Avesnes chez son parrain Constant NALLEZ.

En 1817, il part à Paris pour étudier la pharmacie et décroche les trois premières médailles vers le diplôme de pharmacien.

En 1820, il seconde son père, régisseur dans les Ardennes belges. Passionné par les plantes, il en collecte et classe environ 5000. En 1824, il décroche sa quatrième médaille d'or de pharmacie, et découvre la noctuelle de la Fagne(papillon de couleur sombre aux ailes antérieures allongées ou triangulaires et au thorax velu). Il publie "*La tachographie enseignée en quatre façons. Méthode pour écrire plus vite lorsque l'on parle.*"

En 1826, son destin bascule avec la proposition auvergnate. Le 25 septembre LECOQ est nommé professeur de botanique et de minéralogie.

En 1828, il crée les annales scientifiques et littéraires d'Auvergne.

En 1831, un dictionnaire de botanique.

En 1850, il est auditionné quant à sa vision du futur statut de pharmacien.

En 1862 il est nommé Officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur. Il obtient la Grande Médaille d'Or au Congrès des Sociétés Savantes.

Chantal HOMOLA.

Ascendance Henri LECOQ

1. **Henri LECOQ**, ° 18 avril 1802 à Avesnes-Sur-Helpe (59) † 4 août 1871.

Il épousa **Marie Gilberte NIVET**, mariage 1830.

Parents

2. **Pierre LECOQ**, ° 27 sep 1769 à Paris 75.

Sous-chef de la comptabilité des hôpitaux militaires à Paris en 1801.

Employé dans les bois de marine à Bruxelles en 1805.

Il épousa **Marie Hyacinthe Joseph PIERART**, mariage 13 jun 1801 à Avesnes-Sur-Helpe 59

3. **Marie Hiacinthe Joseph PIERART**, ° 26 oct 1782 à Avesnes-Sur-Helpe 59, † 22 oct 1806 à Docelles 88.

Grands-parents

4. **Nicolas Pierre LECOQ**, + 8 mai 1780 à Paris. Il épousa **Louise LELONG**.
5. **Louise LELONG**, décédée après 1810.
6. **Jean Baptiste François Joseph PIERART**, ° 1756.
Receveur des administrations pieuses d'Avesnes en 1780.
Directeur de la poste aux lettres en 1805. Il épousa **Marie Hiacinthe Joseph PILLOT**.
7. **Marie Hiacinthe Joseph PILLOT**, ° 1755.

Arrière-grands-parents

12. **François Joseph PIERART**.
Receveur des administrations pieuses d'Avesnes. Il épousa **Anne Marie Colombe PIERART**.
13. **Anne Marie Colombe PIERART**.
14. **François Joseph PILLOT**. Il épousa **Claudine ERRAULX**.
15. **Claudine ERRAULX**, ° 1734, † 17 jun 1808 à Avesnes-Sur-Helpe 59.

Arrière-arrière-grands-parents

30. **Etton ERRAULX**. Il épousa **Marie Angélique WILMART**.
31. **Marie Angélique WILMART**.



*Henri LECOQ, assis dans un fauteuil joutant un guéridon.
Héliogravure DUJARDIN, 120X170 coll. CDF*

Le 4 août 1871, il meurt en laissant un très généreux testament à sa ville d'adoption qui permet l'installation de conduites d'eau, la construction d'un marché couvert et l'annulation de toutes les dettes des habitants.

Chantal HOMOLA.

(NDLR : plusieurs de ses livres scientifiques sont disponibles sur Gallica.)

Généalogie descendante de Hugue SUZANT (1682 - 1759).

1. **SUZANT Hugue**, N° 384-A, Génération I

Décédé le samedi 14 avril 1759 à Jeumont (59)

Né vers 1682

Uni avec **WILLOT Marie Françoise**

Née vers 1700

Décédée le dimanche 22 avril 1759 à Jeumont (59).

Professions : Mendiante

13 enfants sont nés de cette union :

- o **SUZANT Jean Baptiste** - 2 -
- o **SUZANT Marie Michelle** - 3 -
- o **SUZANT Anne Marie** - 4 -
- o **SUZANT François Druon** - 5 -
- o **SUZANT Marie Michelle** - 6 -
- o **SUZANT Hugue** - 7 -
- o **SUZANT Jacqz Jh** - 8 -
- o **SUZANT Marie Marguerite** - 9 -
- o **SUZANT Jean Ciprien** - 10 -
- o **SUZANT Marie Susanne** - 11 -
- o **SUZANT François Jh** - 12 -
- o **SUZANT Marie Jh** - 13 -
- o **SUZANT Jean François** - 14 -

2. **SUZANT Jean Baptiste**, N° 384-AA, Génération II

Fils de **SUZANT Hugue** - 1 -, et de **WILLOT Marie Françoise**.

Né vers 1721.

Professions : Manouvrier

Marié le lundi 4 septembre 1747 à Beaufort (59), avec **NALENNE Marie Philippe**.

3 enfants sont nés de cette union :

- o **SUZANT Eleodore** - 15 -
- o **SUZANT Pierre Jh** - 16 -
- o **SUZANT Marie Catherine** - 17 -

3. **SUZANT Marie Michelle**, N° 384-Ab, Génération II

Fille de **SUZANT Hugue** - 1 -, et de **WILLOT Marie Françoise**.

Née le vendredi 2 juin 1724 à Jeumont (59)

4. **SUZANT Anne Marie**, N° 384-Ac, Génération II
Fille de **SUZANT Hugue - 1 -**, et de **WILLOT Marie Françoise**.
Née le lundi 28 mai 1725 à Jeumont (59)
Décédée le jeudi 16 septembre 1762 à Jeumont (59)
Mariée le mardi 4 mai 1756 à Jeumont (59), avec **LION Jean Baptiste**
Né vers 1718
Décédé le lundi 25 avril 1774 à Jeumont (59).
Professions : Savetier

5. **SUZANT François Druon**, N° 384-AD, Génération II
Fils de **SUZANT Hugue - 1 -**, et de **WILLOT Marie Françoise**.
Né le dimanche 20 avril 1727 à Jeumont (59)

6. **SUZANT Marie Michelle**, N° 384-Ae, Génération II
Fille de **SUZANT Hugue - 1 -**, et de **WILLOT Marie Françoise**.
Née le dimanche 17 juillet 1729 à Jeumont (59)
Baptisée le lundi 18 juillet 1729 à Jeumont (59)
Mariée le lundi 25 juin 1759 à Jeumont (59), avec **LEFEVRE Jean Jh.**

7. **SUZANT Hugue**, N° 384-AF, Génération II
Fils de **SUZANT Hugue - 1 -**, et de **WILLOT Marie Françoise**.
Né le mercredi 6 juin 1731 à Jeumont (59)
Baptisé le jeudi 7 juin 1731 à Jeumont (59)
Marié le lundi 30 octobre 1752 à Beugnies (59), avec **LEVACQ Marie Philippine**
Née vers 1732 à Beugnies (59)
Décédée le vendredi 26 avril 1754 à Beugnies (59).
1 enfant est né de cette union :

- o **SUZANT Jean Baptiste - 18 -**
Marié le dimanche 3 novembre 1754 à Semousies (59), avec **MORIAUX Thérèse**
Née le jeudi 18 juillet 1737 à Baives (59)

8. **SUZANT Jacqz Jh**, N° 384-AG, Génération II
Fils de **SUZANT Hugue - 1 -**, et de **WILLOT Marie Françoise**.
Né le vendredi 20 mars 1733 à Jeumont (59)
Décédé le mardi 14 octobre 1738 à Jeumont (59)

9. **SUZANT Marie Marguerite**, N° 384-Ah, Génération II
Fille de **SUZANT Hugue - 1 -**, et de **WILLOT Marie Françoise**.
Née le vendredi 20 août 1734 à Jeumont (59)
Décédée le mercredi 6 février 1754 à Jeumont (59)

10. **SUZANT Jean Ciprien**, N° 384-AI, Génération II
Fils de **SUZANT Hugue - 1 -**, et de **WILLOT Marie Françoise**.
Né le jeudi 22 mars 1736 à Jeumont (59)
Baptisé le vendredi 23 mars 1736 à Jeumont (59)

11. **SUZANT Marie Susanne**, N° 384-Aj, Génération II
Fille de **SUZANT Hugue - 1 -**, et de **WILLOT Marie Françoise**.
Née le lundi 4 novembre 1737 à Jeumont (59)

12. **SUZANT François Jh**, N° 384-AK, Génération II
Fils de **SUZANT Hugue - 1 -**, et de **WILLOT Marie Françoise**.
Né le dimanche 17 mai 1739 à Jeumont (59).
Professions : Faiseur de ramont
Marié le lundi 15 novembre 1762 à Jeumont (59), avec **LEGAYE Marie Jh**
Née vers 1732 à Vieux-Reng (59)
Décédée le vendredi 2 avril 1802 à Jeumont (59)
9 enfants sont nés de cette union :

- o **SUZANT Alexandre - 19 -**
- o **SUZAN(NE) Marie Jh**
- o **SUZANT Narcisse Jh - 20 -**
- o **SUZANT Marie Philippe - 21 -**
- o **SUZANT Marie Aldegonde Jh - 22 -**
- o **SUZANT Amélie Jh - 23 -**
- o **SUZANT Antoine Jh - 24 -**
- o **SUZANT François Jh - 25 -**
- o **SUZANT Lambert Jh - 26 -**

13. **SUZANT Marie Jh**, N° 384-AI, Génération II
Fille de **SUZANT Hugue - 1 -**, et de **WILLOT Marie Françoise**.
Née le samedi 21 mai 1740 à Jeumont (59)
Décédée le samedi 22 juillet 1741 à Jeumont (59)

14. **SUZANT Jean François**, N° 384-AM, Génération II
Fils de **SUZANT Hugue - 1 -**, et de **WILLOT Marie Françoise**.
Né le mercredi 28 février 1742 à Jeumont (59)
Décédé le vendredi 21 octobre 1746 à Jeumont (59)

15. **SUZANT Eleodore**, N° 384-AAA, Génération III
Fils de **SUZANT Jean Baptiste - 2 -**, et de **NALENNE Marie Philippe**.
Né le lundi 5 août 1748 à Jeumont (59)

16. **SUZANT Pierre Jh**, N° 384-AAB, Génération III
Fils de **SUZANT Jean Baptiste - 2 -**, et de **NALENNE Marie Philippe**.
Né le mercredi 12 novembre 1749 à Beaufort (59)
Décédé le jeudi 4 mars 1751 à Beaufort (59)

17. **SUZANT Marie Catherine**, N° 384-AAc, Génération III
Fille de **SUZANT Jean Baptiste - 2 -**, et de **NALENNE Marie Philippe**.
Née le vendredi 4 juin 1751 à Beaufort (59)

18. **SUZANT Jean Baptiste**, N° 384-AF1A, Génération III

Fils de **SUZANT Hugue - 7 -**, et de **LEVACQ Marie Philippine**.

Né le jeudi 15 février 1753 à Beugnies (59)

Décédé le dimanche 22 février 1824 à Flaumont (59)

Marié le samedi 1er avril 1797 à Beugnies (59), avec **GOBERT Marie Catherine**

Née le mercredi 30 octobre 1771 à Liessies (59)

Décédée le dimanche 15 mai 1825 à Beugnies (59)

3 enfants sont nés de cette union :

o **SUZANT Béatrix Marcelle - 27 -**

o **SUZANT Marie Françoise - 28 -**

o **SUZANT Marie Catherine - 29 -**

19. **SUZANT Alexandre**, N° 384-AKA, Génération III

Fils de **SUZANT François Jh - 12 -**, et de **LEGAYE Marie Jh**.

Né le dimanche 2 octobre 1763 à Jeumont (59)

Décédé le vendredi 11 avril 1834 à Jeumont (59).

Professions : Ouvrier Journalier

Marié le mardi 8 novembre 1791 à Felleries (59), avec **LATOIR Marie Jh**

Née vers 1763

Décédée le dimanche 26 octobre 1817 à Jeumont (59).

Professions : Fileuse

7 enfants sont nés de cette union :

o **SUZANT Narcisse - 30 -**

o **SUZANT Alexandre - 31 -**

o **SUZANT Antoine**

o **SUZANT Augustine**

o **SUZANT Marie Jh - 32 -**

o **SUZANT Constance - 33 -**

o **SUZANT Etienne - 34 -**

20. **SUZANT Narcisse Jh**, N° 384-AKC, Génération III

Fils de **SUZANT François Jh - 12 -**, et de **LEGAYE Marie Jh**.

Né le mardi 14 juin 1768 à Jeumont (59).

Professions : Ouvrier, Manouvrier

Marié le mardi 22 janvier 1793 à Choisies (59), avec **DUMONT Célestine**

Née vers 1759 à Choisies (59)

2 enfants sont nés de cette union :

o **SUZANT Ursule Jh - 36 -**

o **SUZANT Marie Eugénie - 37 -**

21. **SUZANT Marie Philippe**, N° 384-AKd, Génération III

Fille de **SUZANT François Jh - 12 -**, et de **LEGAYE Marie Jh**.

Née le dimanche 15 juillet 1770 à Jeumont (59)

Décédée le mercredi 14 mai 1777 à Jeumont (59)

22. **SUZANT Marie Aldegonde Jh**, N° 384-AKe, Génération III
Fille de **SUZANT François Jh - 12 -**, et de **LEGAYE Marie Jh**.
Née le vendredi 27 décembre 1771 à Jeumont (59)
Décédée le vendredi 3 décembre 1790 à Jeumont (59)

23. **SUZANT Amélie Jh**, N° 384-AKf, Génération III
Fille de **SUZANT François Jh - 12 -**, et de **LEGAYE Marie Jh**.
Née le dimanche 6 novembre 1774 à Jeumont (59)
Décédée le mercredi 14 mai 1777 à Jeumont (59)

24. **SUZANT Antoine Jh**, N° 384-AKG, Génération III
Fils de **SUZANT François Jh - 12 -**, et de **LEGAYE Marie Jh**.
Né le lundi 28 avril 1777 à Jeumont (59)

25. **SUZANT François Jh**, N° 384-AKH, Génération III
Fils de **SUZANT François Jh - 12 -**, et de **LEGAYE Marie Jh**.
Né le vendredi 16 avril 1779 à Jeumont (59)

26. **SUZANT Lambert Jh**, N° 384-AKI, Génération III
Fils de **SUZANT François Jh - 12 -**, et de **LEGAYE Marie Jh**.
Né le jeudi 14 novembre 1782 à Jeumont (59)

27. **SUZANT Béatrix Marcelle**, N° 384-AF1Aa, Génération IV
Fille de **SUZANT Jean Baptiste - 18 -**, et de **GOBERT Marie Catherine**.
Née le samedi 22 décembre 1798 à Beugnies (59)
Décédée le lundi 22 octobre 1827 à Felleries (59)

28. **SUZANT Marie Françoise**, N° 384-AF1Ab, Génération IV
Fille de **SUZANT Jean Baptiste - 18 -**, et de **GOBERT Marie Catherine**.
Née le mardi 27 janvier 1801 à Beugnies (59)
Décédée le vendredi 25 mars 1864 à Ramousies (59)
Mariée le mercredi 17 avril 1822 à Felleries (59), avec **MATTON François**
Né vers 1797 à Felleries (59)
Décédé le mardi 2 janvier 1866 à Ramousies (59).
Professions : Journalier
1 enfant est né de cette union :
 o **MATTON Florent**

29. **SUZANT Marie Catherine**, N° 384-AF1Ac, Génération IV
Fille de **SUZANT Jean Baptiste - 18 -**, et de **GOBERT Marie Catherine**.
Née le dimanche 1er janvier 1804 à Beugnies (59)
Décédée le dimanche 3 janvier 1830 à Avelin (59)

30. **SUZANT Narcisse**, N° 384-AKAA, Génération IV
Fils de **SUZANT Alexandre - 19 -**, et de **LATOUR Marie Jh**.
Né le vendredi 24 août 1792 à Felleries (59)
Décédé le mardi 21 septembre 1802 à Jeumont (59)

31. **SUZANT Alexandre**, N° 384-AKAB, Génération IV
Fils de **SUZANT Alexandre - 19 -**, et de **LATOURE Marie Jh.**
Né le mardi 10 février 1795 à Felleries (59)
Décédé le lundi 9 novembre 1868 à Jeumont (59).
Professions : Journalier, Tourneur en bois
Marié le mercredi 26 novembre 1817 à Jeumont (59), avec **LERAT Marie Jh**
Née le samedi 1er février 1794 à Jeumont (59)
Décédée le vendredi 29 décembre 1871 à Ferrière-la-Grande (59).
Professions : Journalière
8 enfants sont nés de cette union :

- o **SUZANT Etienne - 38 -**
- o **SUZANT Henry - 39 -**
- o **SUZANT Jean Baptiste - 40 -**
- o **SUZANT Thérèse - 41 -**
- o **SUZANT Zoé - 42 -**
- o **SUZANT Marie Clotilde - 43 -**
- o **SUZANT Valentine - 44 -**
- o **SUZANT Eloi - 45 -**

32. **SUZANT Marie Jh**, N° 384-AKAe, Génération IV
Fille de **SUZANT Alexandre - 19 -**, et de **LATOURE Marie Jh.**
Née le jeudi 10 février 1803 à Jeumont (59)
Décédée le samedi 30 mai 1818 à Jeumont (59).
Professions : Fileuse

33. **SUZANT Constance**, N° 384-AKAf, Génération IV
Fille de **SUZANT Alexandre - 19 -**, et de **LATOURE Marie Jh.**
Née le dimanche 5 mai 1805 à Jeumont (59)
Décédée le mardi 7 mai 1805 à Jeumont (59)

34. **SUZANT Etienne**, N° 384-AKAG, Génération IV
Fils de **SUZANT Alexandre - 19 -**, et de **LATOURE Marie Jh.**
Né le jeudi 4 juin 1807 à Jeumont (59)

35. **SUZANT Marie Jh**, N° 384-AKb0a, Génération IV
Fille de **SUZAN(NE) Marie Jh.**
Née le vendredi 13 avril 1787 à Jeumont (59)

36. **SUZANT Ursule Jh**, N° 384-AKCa, Génération IV
Fille de **SUZANT Narcisse Jh - 20 -**, et de **DUMONT Célestine.**
Née le dimanche 24 avril 1796 à Choisies (59)

37. **SUZANT Marie Eugénie**, N° 384-AKCb, Génération IV
Fille de **SUZANT Narcisse Jh - 20 -**, et de **DUMONT Célestine.**
Née le jeudi 17 mai 1798 à Choisies (59)

38. **SUZANT Etienne**, N° 384-AKABA, Génération V

Fils de **SUZANT Alexandre** - 31 -, et de **LERAT Marie Jh.**

Né le vendredi 12 décembre 1817 à Jeumont (59)

Marié le mardi 7 janvier 1845 à Jeumont (59), avec **MUTTE Eugénie**

Née le vendredi 4 juillet 1817 à Jeumont (59)

3 enfants sont nés de cette union :

- o **SUZANNE Omer Ambroise (Légit)**
- o **SUZANT Victorien** - 46 -
- o **SUZANT Morte Née**

39. **SUZANT Henry**, N° 384-AKABB, Génération V

Fils de **SUZANT Alexandre** - 31 -, et de **LERAT Marie Jh.**

Né le vendredi 28 avril 1820 à Jeumont (59)

Décédé le mardi 6 juillet 1897 à Melle.

Professions : Tourneur

Marié vers 1840, avec **HAUSSY Hortense**

Née le lundi 19 août 1822 à Erquelinnes

Décédée le mardi 21 avril 1868 à Solre-Sur-Sambre

6 enfants sont nés de cette union :

- o **SUZANT Désiré Jh** - 47 -
- o **SUZANT Virginie Céline** - 48 -
- o **SUZANT Jean Baptiste Jh** - 49 -
- o **SUZANT Marie Eloïse** - 50 -
- o **SUZANT Hortense** - 51 -
- o **SUZANT Henri** - 52 -Uni avec **DUBOIS Flore Jh**

Née le lundi 1er août 1836 à Solre-Sur-Sambre

Décédée le mardi 23 avril 1912 à Solre-Sur-Sambre, Halle

2 enfants sont nés de cette union :

- o **SUZANT Flore** - 53 -
- o **SUZANT Philomène** - 54 -

40. **SUZANT Jean Baptiste**, N° 384-AKABC, Génération V

Fils de **SUZANT Alexandre** - 31 -, et de **LERAT Marie Jh.**

Né le samedi 19 juillet 1823 à Jeumont (59).

Professions : Tourneur

Marié le lundi 2 novembre 1846 à Jeumont (59), avec **LANTHIER Marie Jh**

Née vers 1823 à Grand-Reng.

Professions : Servante

1 enfant est né de cette union :

- o **SUZANT Alexandre(Naturel)** - 55 -

41. **SUZANT Thérèse**, N° 384-AKABd, Génération V

Fille de **SUZANT Alexandre** - 31 -, et de **LERAT Marie Jh.**

Née le mardi 20 décembre 1825 à Jeumont (59)

Décédée le mercredi 18 mars 1829 à Jeumont (59)

42. **SUZANT Zoé**, N° 384-AKABe, Génération V
Fille de **SUZANT Alexandre - 31 -**, et de **LERAT Marie Jh.**
Née le vendredi 24 juillet 1829 à Jeumont (59)
Décédée le dimanche 8 avril 1894 à Ferrière la Grande (59), Bouzée
Mariée le mercredi 15 novembre 1854 à Ferrière la Grande (59), avec **ROUSIER Hubert Reneld**
Né en 1826 à Ferrière la Grande (59)

43. **SUZANT Marie Clotilde**, N° 384-AKABf, Génération V
Fille de **SUZANT Alexandre - 31 -**, et de **LERAT Marie Jh.**
Née le jeudi 18 août 1831 à Jeumont (59)
Décédée le lundi 10 juillet 1848 à Jeumont (59)

44. **SUZANT Valentine**, N° 384-AKABg, Génération V
Fille de **SUZANT Alexandre - 31 -**, et de **LERAT Marie Jh.**
Née le jeudi 8 août 1833 à Jeumont (59)
Unie avec **CUVELIER Désiré**.

45. **SUZANT Eloi**, N° 384-AKABH, Génération V
Fils de **SUZANT Alexandre - 31 -**, et de **LERAT Marie Jh.**
Né le samedi 14 mai 1836 à Jeumont (59)
Décédé le vendredi 18 mai 1838 à Jeumont (59)

46. **SUZANT Victorien**, N° 384-AKABAB, Génération VI
Fils de **SUZANT Etienne - 38 -**, et de **MUTTE Eugénie**.
Né le samedi 27 décembre 1845 à Jeumont (59)

47. **SUZANT Désiré Jh**, N° 384-AKABB1A, Génération VI
Fils de **SUZANT Henry - 39 -**, et de **HAUSSY Hortense**.
Né le lundi 4 avril 1842 à Erquelinnes
Décédé le dimanche 5 janvier 1919 à Solre-Sur-Sambre, Pont-bara.
Professions : Couvreur de chaise
Uni avec **CASIER Amélie**
Décédée avant 1919
Née le mercredi 20 novembre 1850 à Chauny (02)

8 enfants sont nés de cette union :

- o **SUZANT Amélie Désirée - 56 -**
- o **SUZANT Hortense Adélaïde - 57 -**
- o **SUZANT Fils - 58 -**
- o **SUZANT Léon Gh - 59 -**
- o **SUZANT Marie Jeanne - 60 -**
- o **SUZANT Ida Adélaïde - 61 -**
- o **SUZANT Gaston Louis - 62 -**
- o **SUZANT Alidor - 63 -**

48. **SUZANT Virginie Céline**, N° 384-AKABB1b, Génération VI
Fille de **SUZANT Henry - 39 -**, et de **HAUSSY Hortense**.
Née le jeudi 25 juillet 1844 à Solre-Sur-Sambre

Mariée le lundi 16 février 1874 à Solre-Sur-Sambre, avec **SIMON Charles Nicolas**

Né le lundi 5 juin 1848 à Vaux

49. **SUZANT Jean Baptiste Jh**, N° 384-AKABB1C, Génération VI

Fils de **SUZANT Henry - 39 -**, et de **HAUSSY Hortense**.

Né le lundi 31 mai 1847 à Solre-Sur-Sambre

Décédé le mercredi 6 novembre 1867 à Solre-Sur-Sambre

50. **SUZANT Marie Eloïse**, N° 384-AKABB1d, Génération VI

Fille de **SUZANT Henry - 39 -**, et de **HAUSSY Hortense**.

Née le samedi 25 novembre 1854 à Solre-Sur-Sambre

Décédée le dimanche 7 octobre 1877 à Solre-Sur-Sambre

51. **SUZANT Hortense**, N° 384-AKABB1e, Génération VI

Fille de **SUZANT Henry - 39 -**, et de **HAUSSY Hortense**.

Née le jeudi 29 juillet 1858 à Solre-Sur-Sambre

Mariée le mercredi 12 mai 1880 à Solre-Sur-Sambre, avec **LEBLANC Gustave Charles**

Né le lundi 25 juin 1860 à Biercée

1 enfant est né de cette union :

o **LEBLANC Gustave Charles**

52. **SUZANT Henri**, N° 384-AKABB1F, Génération VI

Fils de **SUZANT Henry - 39 -**, et de **HAUSSY Hortense**.

Né le dimanche 26 mai 1861 à Solre-Sur-Sambre

Décédé le lundi 9 juin 1862 à Solre-Sur-Sambre

53. **SUZANT Flore**, N° 384-AKABB2g, Génération VI

Fille de **SUZANT Henry - 39 -**, et de **DUBOIS Flore Jh**.

Née le mercredi 10 février 1875 à Solre-Sur-Sambre

Décédée le jeudi 9 octobre 1902 à Solre-Sur-Sambre

Mariée le samedi 6 février 1897 à Solre-Sur-Sambre, avec **BUET Gustave Jules**

Né le vendredi 1er septembre 1876 à Virelles

54. **SUZANT Philomène**, N° 384-AKABB2h, Génération VI

Fille de **SUZANT Henry - 39 -**, et de **DUBOIS Flore Jh**.

Née le jeudi 7 septembre 1876 à Solre-Sur-Sambre

Décédée le mercredi 18 mai 1881 à Solre-Sur-Sambre

55. **SUZANT Alexandre(Naturel)**, N° 384-AKABCA, Génération VI

Fils de **SUZANT Jean Baptiste - 40 -**, et de **LANTHIER Marie Jh**.

Né en 1846 à Grand-Reng

Décédé le samedi 16 décembre 1848 à Jeumont (59)

56. **SUZANT Amélia Désirée**, N° 384-AKABB1Aa, Génération VII

Fille de **SUZANT Désiré Jh - 47 -**, et de **CASIER Amélie**.

Née le dimanche 11 mai 1873 à Etreux (02)

Décédée le lundi 11 mars 1895 à Solre-Sur-Sambre

57. **SUZANT Hortense Adélaïde**, N° 384-AKABB1Ab, Génération VII

Fille de **SUZANT Désiré Jh - 47 -**, et de **CASIER Amélie**.

Née le mardi 11 avril 1876 à Solre-Sur-Sambre

Décédée le mercredi 19 avril 1876 à Solre-Sur-Sambre

58. **SUZANT Fils**, N° 384-AKABB1AC, Génération VII

Fils de **SUZANT Désiré Jh - 47 -**, et de **CASIER Amélie**.

Né le mardi 12 juin 1877 à Solre-Sur-Sambre

Décédé le mardi 12 juin 1877 à Solre-Sur-Sambre

59. **SUZANT Léon Gh**, N° 384-AKABB1AD, Génération VII

Fils de **SUZANT Désiré Jh - 47 -**, et de **CASIER Amélie**.

Né le samedi 29 novembre 1879 à Solre-Sur-Sambre

Décédé le dimanche 7 décembre 1879 à Solre-Sur-Sambre

60. **SUZANT Marie Jeanne**, N° 384-AKABB1Ae, Génération VII

Fille de **SUZANT Désiré Jh - 47 -**, et de **CASIER Amélie**.

Née le vendredi 31 décembre 1880 à Solre-Sur-Sambre

Décédée le samedi 30 mars 1968 à Solre-Sur-Sambre

Mariée le mardi 22 mars 1898 à Solre-Sur-Sambre, avec **HORGNIES Arthur Jh**

Né le mardi 8 octobre 1878 à Hantes-Wihéries

Décédé le lundi 7 décembre 1953 à Solre-Sur-Sambre

61. **SUZANT Ida Adélaïde**, N° 384-AKABB1Af, Génération VII

Fille de **SUZANT Désiré Jh - 47 -**, et de **CASIER Amélie**.

Née le jeudi 18 octobre 1883 à Solre-Sur-Sambre

Décédée le lundi 29 juin 1914 à Solre-Sur-Sambre

Unie avec **GODIN Georges**.

62. **SUZANT Gaston Louis**, N° 384-AKABB1AG, Génération VII

Fils de **SUZANT Désiré Jh - 47 -**, et de **CASIER Amélie**.

Né le lundi 22 octobre 1888 à Solre-Sur-Sambre

Décédé le jeudi 5 janvier 1956 à Solre-Sur-Sambre

Uni avec **DEFRERE Emilie Marie Jh**

Née le mercredi 11 novembre 1891 à Seraing

Décédée le mercredi 12 mars 1952 à Solre-Sur-Sambre

2 enfants sont nés de cette union :

o **SUZANT Elsie**

o **SUZANT Olga Emilie - 64 -**

63. **SUZANT Alidor**, N° 384-AKABB1AH, Génération VII

Fils de **SUZANT Désiré Jh - 47 -**, et de **CASIER Amélie**.

Né le mercredi 27 avril 1892 à Solre-Sur-Sambre

Décédé en 0 mars 1971 à Solre-Sur-Sambre, Mont-solre.

Professions : Journalier

64. **SUZANT Olga Emilie**, N° 384-AKABB1AGb, Génération VIII

Fille de **SUZANT Gaston Louis** - 62 -, et de **DEFRERE Emilie Marie Jh.**

Née le dimanche 2 octobre 1910 à Solre-Sur-Sambre

Décédée le dimanche 30 mai 1993 à Gembloux.

Professions : Bobineuse

Unie avec **NOEL Georges Lambert**

Né le samedi 24 février 1912 à Erquelinnes

Décédé le mercredi 2 octobre 1946 à Solre-Sur-Sambre

1 enfant est né de cette union :

o **NOEL Claude**

Christiane MAL.

Liévin ou "le spectre de Noël 1974".

NdlR : Le texte qui suit est le "scan du transparent" fait à partir de l'original de la rédaction qu'Abdallah BOUDJOURDI a écrite et signée en 1975 pour sa fille alors au collège Josquin-des-Près de Condé, en hommage à la catastrophe de Liévin, le 27 décembre 1974 (42 morts).

Liévin ou "Le Spectre de Noël 74"

C'est que s'achève ce long week-end de Noël, sans neige peut-être, mais qui a rempli ^{depuis} tout de courses d'enfants, unis les proches et des saints, tout marchant d'immobilité, et ce fut la "reprise": mouton en enroulement, larmes, un peu nuchalants, un profond regard, absent, absent "l'autre"; mais dans l'esprit naissaient les préparatifs pour le bal de la 5^e syllabée, les tentes de bois de l'année nouvelle, et le réchauffement; un bouillonnement d'opales les ramène à la réalité, mais, il faut y aller.

Le poste venait à peine de commencer, quand, soudain, l'effroyable annonce s'abat comme la foudre et passe sur les antennes de radio: "coup de grève à Liévin?" Il n'en faut pas plus pour qu'un frisson glacial fige le monde des "gueules noires" dans un désastre.

Anxieux, calmes, la gorge sèche, palant les lèvres, une nuance planait autour d'eux, attentifs et gardant l'espoir du "retour": il ne suffirait pas d'éteindre la radio, la télé, de vider les lieux de toute des qualifications, mais aussi se rendre sur les lieux du drame, comme pour attendre un miracle.

Hélas, malgré l'ouïe de cette nuit d'anciennes bobines, de ces cicatrices, cette fois le mine n'a pas fermé l'enfer, sur ses "gueules noires"; mais elle les a soufflé telle une cheminée et leur a permis de remonter à la surface et d'être en se velis à flots de terre -

Abdallah Boudjoudi
A. Fosse c. bedous.

"Alors que s'achève ce long week-end de Noël, sans neige peut-être, mais qui a rempli de joie tant de cœurs d'enfants, uni des proches ou des lointains, tout marchait à merveille et ce fut la "reprise" : mallettes en bandoulière, vaseux, un peu nonchalants, un profond regard, absent avant "l'au-revoir" ; mais dans l'esprit naissaient les préparatifs pour le bal de la St Sylvestre, les cartes de voeux de l'année nouvelle, et le réveillon. Un haussement d'épaules les ramène à la réalité, mais il faut y aller.

Le poste venait à peine de commencer, quand soudain, l'effroyable annonce s'abat comme la foudre et passe sur les antennes de radio : "Coup de grisou à Liévin". Il n'en fallait pas plus pour qu'un frisson glacial fige le monde des "Gueules Noires" dans un désastre.

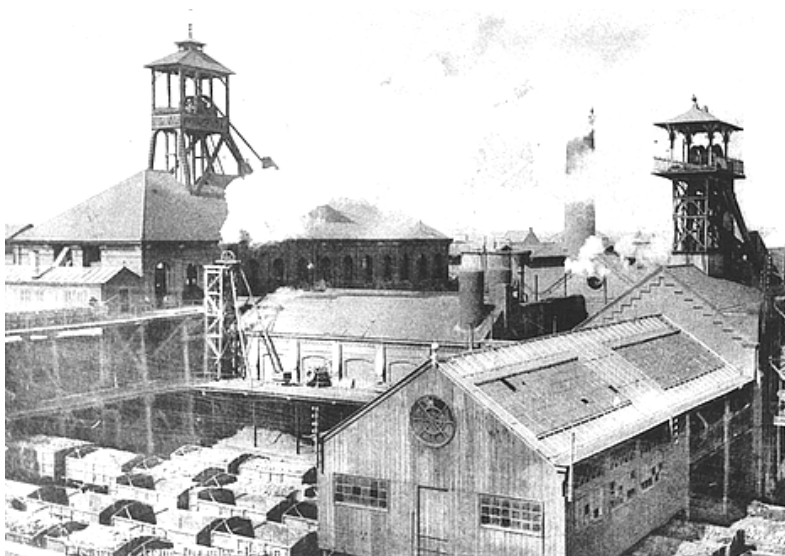
Anxieux, calmes, la gorge serrée, parlant très bas, une rumeur planait autour d'eux, attentifs et gardant l'espoir du "retour". Il ne suffisait pas d'écouter la radio, la télé, dévaster les lieux de vente des quotidiens, mais se rendre sur les lieux du drame, comme pour attendre un miracle. Hélas, malgré l'oubli de cruels souvenirs d'anciennes blessures déjà cicatrisées, cette fois la mine n'a pas refermé ses entrailles sur ses "gueules noires" mais elle les a soufflés telle une chimère et leur a permis de remonter à la surface et d'être ensevelis à fleur de terre."

Abdallah BOUDJOURI, dit "le petit galibot".

Document : Journal "La Voix du Nord" - 27/12/2009 - A. HALFORD.

"... Ce jour-là, la fosse 3 bis de Lens, creusée à Liévin, reprend du service après quatre jours de repos pour les fêtes, comme les autres fosses. Les teneurs en gaz dangereux relevées, tout paraît normal, les mineurs descendent. Mais vers 6 h 30 du matin, ce qui sera ensuite reconnu comme étant un coup de grisou, provoquera l'une des plus meurtrières catastrophes minières de la région...(..) Finie l'exploitation de la fosse 3 bis, finie l'exploitation de charbon à Liévin. Une seule chose est née ce jour-là : un lieu de mémoire en l'église Saint-Amé,... Au prix de 42 vies..."

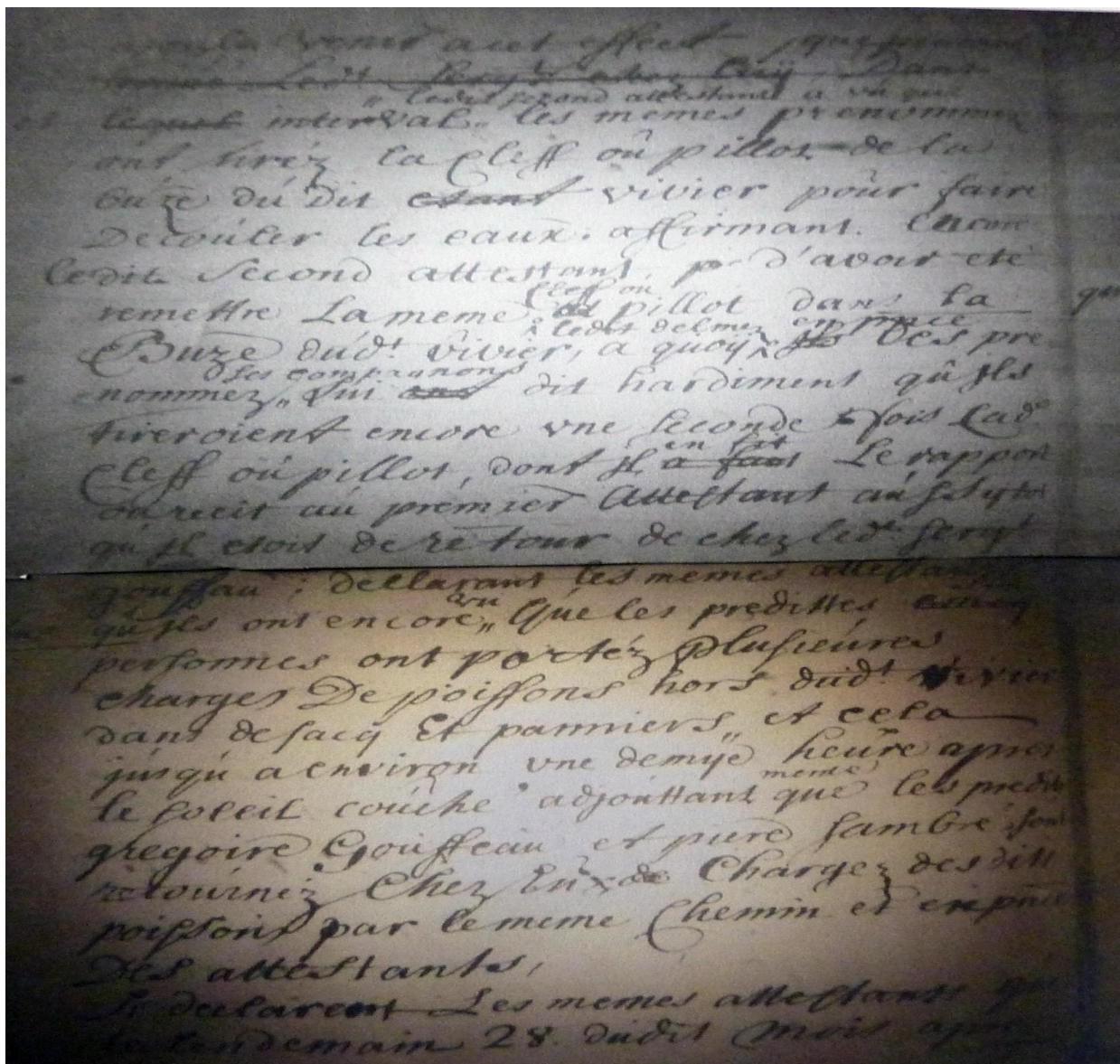
Pour mémoire, le même événement s'était produit le 14 janvier 1885, à 22h, au puits n°1, étages 283m et 345m, faisant 31 victimes.



LIÉVIN - Fosse n°1 et 1 bis (Source photo : Internet)

1737 - Vol de poissons au vivier de l'Abbaye de Villers-la-Ville.

Notaire Jean Ignace GERARDI.



Pour la petite histoire, voici les faits consignés par le notaire GERARDI à Villers-la-Ville en 1737, et relatifs à un vol de poissons dans un vivier appartenant à l'abbaye de Villers. Ce vivier est situé à Sart, à quelques centaines de mètres de la ferme de Gémioncourt et des fermes de Haute Cense (occupée actuellement par la famille RICHARD) et Basse Cense, autres dépendances de l'abbaye.

Le nom d'Amand GOUSSEAU est cité en qualité de sergent. Si c'est bien notre ancêtre, il était âgé de 60 ans à ce moment-là. Quant aux voleurs, ils n'y allaient pas de main morte puisqu'ils étaient armés de fusils.

NB. Dans le texte, on trouve le mot *callenge* et *callenger*. Selon le Dictionnaire de généalogie, il faut comprendre: dresser procès-verbal, réclamer en justice, frapper d'amende. *Calenge* désigne également une condamnation.

"...Aujourd'hui 2 décembre 1737, par devant moi, Jean Ignace GERARDI, notaire royal et public en Brabant, et les témoins en bas dénommés, comparurent personnellement Jean Le GRAND, manant de Weis, et Jean

Pierre CHARLIER, habitant de Thil, tous deux de nous connus pour témoins dignes de foi.

Lesquels, à la réquisition du très révérend Seigneur, abbé de Villers, ont affirmé qu'il est véritable que mercredi passé, 27 novembre de la présente année 1737, après midi, étant au Vivier de la Materne appartenant à la même abbaye pour y travailler, y ont vu arriver Grégoire GOUSSEAU, Pierre SAMBRÉ, Jean RICHIER du Sart Dame Aveline, Jean RICHIER manant de Weis, qui se sont avancés dans le même vivier, y ont pris et emporté quantité de poissons, malgré les mises en garde du dit LEGRAND. Ce dernier est allé à la maison du sergent Amand GOUSSEAU pour le prier de venir callenger.

Le second attestant a vu que les mêmes prénommés ont tiré la clé de la bonde de l'étang pour faire écouler les eaux du vivier. Il est alors allé remettre la clé dans la buse du vivier. Le dit DELMEZ, en présence des prénommés ses compagnons, ont dit hardiment qu'ils tireraient une seconde fois la clé. Il en fit le rapport au premier attestant aussitôt qu'il fut de retour de chez le sergent GOUSSEAU.

Les deux attestants ont encore déclaré qu'ils avaient vu les dites personnes porter hors du vivier plusieurs charges de poissons, dans des sacs et paniers, et cela jusque environ une demi heure après le coucher du soleil, ajoutant que Grégoire GOUSSEAU et Pierre SAMBRÉ sont retournés chez eux, chargés des poissons par le même chemin, en présence des attestants.

Ils déclarent que le lendemain 28 après midi, étant encore au vivier pour y travailler, ils ont vu Jean RICHIER revenir derechef armé d'une houe à trois dents pour y prendre et emporter de nouveau quantité de poissons. Après quoi, les attestants s'étant éloignés peu de temps pour manger, et revenus au vivier, ont vu 6 personnes armées de fusils dont 3 étaient dans le vivier pour prendre des poissons.

Le premier attestant a reconnu Charles LEGRAND et Guill(aume) JACOBÉUS. Le second attestant a vu les mêmes et aussi très bien reconnu Martin HORBECK, Henri SAIVE, Guillaume HORBECK et Jean RIBAN, tous les six résidant à Frasnés.

Ce sont Charles LEGRAND, Guillaume HORBECK et Henri SAIVE qui sont allés prendre les poissons dans le vivier pendant que les autres gardaient leurs fusils sur le bord du vivier.

Était aussi présent le sergent BAUDET à qui les attestants ont demandé de donner la callenge aux personnes de Frasnés...ce qu'il n'a osé faire. Mais le sergent Pierre BARI étant survenu les a callengés en présence des attestants. Les prénommés se sont moqué et raillé le sergent BAUDET, dont ils ont dit plusieurs sottises, et impertinences.

Les attestants affirment par serment solennel et chaque fois qu'il sera nécessaire ou requis par la justice.

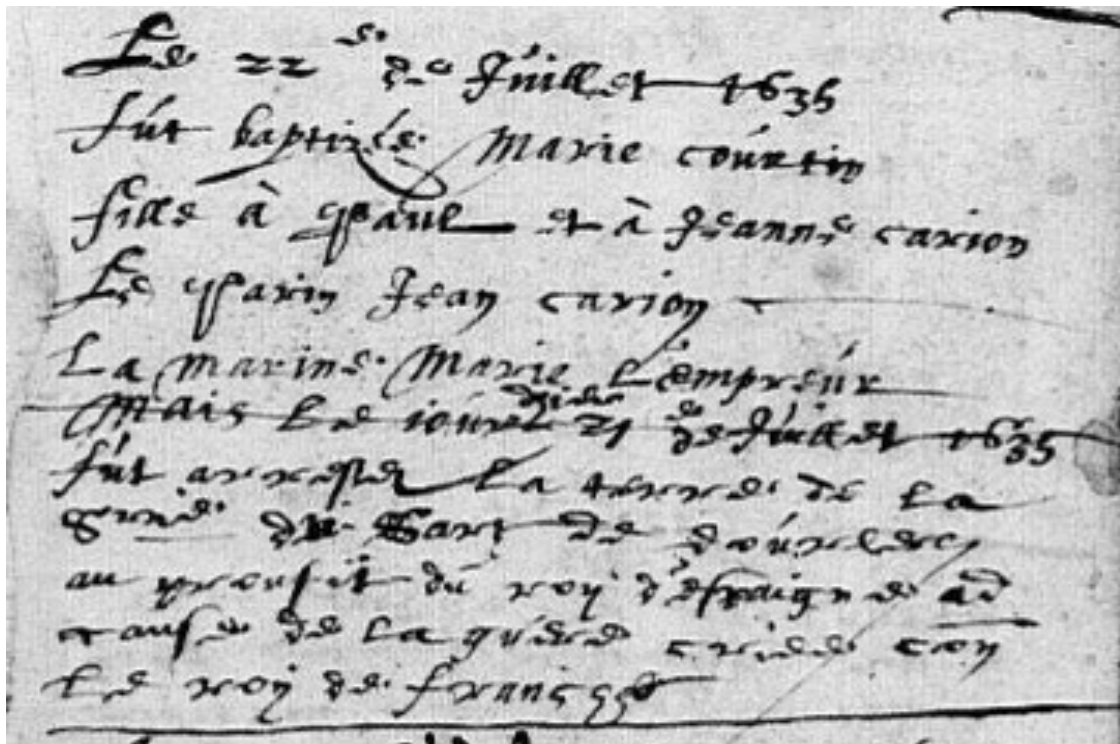
Fait et passé, ce jour et an à la Haute Cense en présence de Jean François LEJUSTE et Philippe Antoine TONNON..."

Daniel GOSSIAUX - 09/03/2013
Transmis par Renée GOSSIAUX



Acte de naissance - 22 juillet 1635.

Renée BODART-GOSSIAUX (CHGB 301)



Dans mes recherches généalogiques, grâce aux actes en ligne du Département du Nord, j'ai trouvé l'acte de baptême ci-annexé. Mes questions :

- 1- Croyez-vous que la traduction en clair que j'en fais est valable ?
- 2- Avez-vous connaissance de l'événement qui a bousculé le curé de Doullers au moment du baptême de Marie COURTIN à un point tel qu'il a introduit des faits d'armes dans son registre des baptêmes ?

1- Transcription : (Renée)

"Le 22 juillet 1635 fut baptisée Marie COURTIN fille à Paul et à Jeanne CARION Le parrain : Jean CARION La marraine : Marie LAMPREUX.

Mais le jour du 21 juillet 1635 fut assiégée la terre de la Ferme du Sart de Doullers au profit du Roy d'Espagne et à cause de la guerre contre le Roy de France.

2- Histoire : (Gérald)

Une partie de la réponse concernant le "fait d'armes" est dans le Bulletin 32 (Notice sur Larouillies). En 1635, nous sommes bien dans ce que les historiens appellent la "Phase Française" de la Guerre de Trente Ans, commencée en 1618.

Sans entrer dans les détails de ce conflit particulièrement fourni en événements, et sur fond de religion(s), Louis XIII (surtout Richelieu...) envoie Jean GRACIOLET à Bruxelles pour déclarer la guerre à l'Espagne. Nous sommes en mai (non en mars, comme indiqué) et notre Héraut d'Armes, fort indigné de la façon dont il a été

reçu, affiche la déclaration écrite sur un poteau de Larouillies, le village frontière entre les "Pays-Bas Espagnols" et le Royaume de France.

Ce qui suit participe des guerres de l'époque, en particulier le saccage, le pillage... tout devant être réduit, selon l'expression consacrée " *à blanc estoc...*" L'un des objectifs est de faire tomber la place-forte de Landre-
cies et toute la vallée de Sambre avec les villages avoisinants, pris et repris, vont souffrir des exactions (tant françaises qu'espagnoles...) et plus tard des mercenaires de tous bords.

Le Sart-de-Doublers, rappelons-le, est un ensemble "essarté" constitué en seigneurie, des villages, terres et castels (quand ils existent) de Doublers, Floursies, Semousies, et Saint-Aubin. (*Voir "Notice Historique" de Z. PIÉRART - 1850, ainsi que les Notices"de MICHAUX aîné.*) .

Soldats étrangers et français décédés au lazaret allemand d'Hautmont (suite).

30/08/1918	MC-LOUGBLIN William	6-3-1887	Birkenhead (Angleterre)
31/08/1918	COLLIER Collin	17-7-1897	Sheffield (Angleterre)
31/08/1918	KENDERDINE Thomas	9-11-1886	Stafford (Angleterre)
31/08/1918	COLES George	4-10-1898	Birkenhead (Angleterre)
01/09/1918	LOTOUX Pierre	30-6-1895	Saint-Nicolas-du-Pelem (22)
31/08/1918	DUPONT Fernand	14-6-1887	Parmain (95)
01/09/1918	TURNER Vernon	22-9-1890	Keigley (Angleterre)
02/09/1918	TSCHIPOSEN Georgi	1893	Unjagala (Russie)
03/09/1918	SWIFT Joseph	2-8-1880	Golear (Angleterre)
02/09/1918	KEVERNE Samuel	10-12-1898	Constantine (Angleterre)
05/09/1918	HOWARD John	4-10-1892	Elderlugh (Angleterre)
06/09/1918	APPLEBY Harry	28-9-1882	Poplar (Angleterre)
07/09/1918	MANN James	4-11-1880	Islington (Angleterre)
08/09/1918	VALLANCE William	5-10-1898	Edimbourg (Angleterre)
10/09/1918	BRIXON Alfred	20-11-1889	Carignan (08)
11/09/1918	ILHARREBORD Jean	23-9-1898	Buenos Aires (Argentine) (français)
12/09/1918	KINGDON Percy	14-3-1899	Bideford (Angleterre)

15/09/1918	HOUGE Jean	19-11-1891	Riaillé (44)
16/09/1918	DUCAMP Jean	28-8-1897	Dampleux (02)
15/09/1918	RUSSO Nikolai	4-11-1899	Terguformoso (Roumanie)
16/09/1918	ARENGO Domenico	24-7-1895	Cherasco (Italie)
16/09/1918	ANNS Henry	10-4-1880	East Hendred (Angleterre)
19/09/1918	MIRANDE Paul	13-7-1893	Hendaye (64), de Pierre Louis Ernest et Marie Joseph Eugénie BONNECAZE
19/09/1918	GHEORGHE Stephan	5-4-1891	Ganeasa (Roumanie)
24/09/1918	HUE Edouard	20-10-1897	Crouy-sur-Ourcq (77)
23/09/1918	COOK John	15-5-1894	Swaffham (Angleterre)
23/09/1918	SIMPSON John	23-9-1898	Dalkeith (Angleterre)
25/09/1918	ALLONCLE Louis	22-7-1894	Champagne (17), de Joseph et Marie MALHERBE
25/09/1918	BELLEGO Alexandre	19-5-1885	Erdeven (56)
27/09/1918	MAYNARD Bertie	3-8-1886	Aldbeurne (Angleterre)
26/09/1918	WHITTAKER Thomas	28-5-1880	Yorkshire (Angleterre)
27/09/1918	COX Ernest Arthur	10-7-1879	Long Burton (Angleterre)
28/09/1918	KINNEAR Edwart	4-6-1898	Edimbourg (Angleterre)
29/09/1918	WARNE William Arthur	11-2-1889	Gislingham (Angleterre)
29/09/1918	DALY John	23-5-1882	Limerick (Irlande)
29/09/1918	SHEEKEY William	7-7-1896	Dublin (Irlande)
30/09/1918	HISCOCKS Henry	1-2-1899	Down Farn (Angleterre)

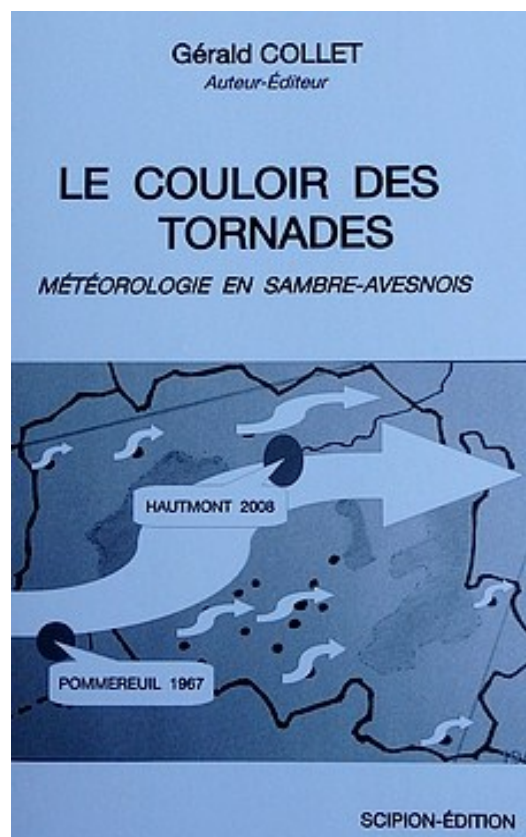
Notre bibliothèque s'étoffe.

Titre	Auteurs	COTE
Sept siècles avec les moines de Liessies	BRICHE Yves	BIBLIO
Le couloir des tornades	COLLET Gérald	BIBLIO
Eccles de 1737 à 1932	FLORY Jean-Claude	RELEVÉ

PUBLICATIONS : Gérald COLLET - (Scipion-Édition).

Ouvrages à commander :

- * directement chez l'auteur : gerald.collet@orange.fr
- * ou bien au CHGB qui transmettra.



* **SIXTIES EN SAMBRE-AVESNOIS** - *Le temps des Guitares* - 185 pages - 15€.

Un témoignage amusé et critique sur les années qui ont vu arriver les premières guitares électriques, ainsi que les grandes manifestations locales, comme le Corso Fleuri de Hautmont et la Kermesse de la Bière de Maubeuge... L'histoire de 22 groupes qui ont animé les fêtes, bals et dancings des "années soixante"...

* **LE COULOIR DES TORNADES** - *Météorologie en Sambre-Avesnois* - 154 pages - 13€.

Depuis les temps les plus reculés, nous vivons au rythme des grandes tempêtes, sécheresses, inondations, vagues de froid et canicules. Et puis, il y a le cas particulier du "Couloir des Tornades" de Sambre-Avesnois...

Une étude sur la climatologie locale depuis le VIème siècle... un rappel de Pommereuil (1967) et Hautmont (2008).

Vieux dico.

Petit dictionnaire de l'académie française 1835.

chez Firmin Didot frères, libraires. Imprimeurs de l'institut, rue Jacob 56,PARIS

MOTS CHOISIS DE FACON ARBITRAIRE et ayant changé de sens quand ils existent encore.

barlong(ongue) : qui a la figure d'un carré long, mais irrégulier et défectueux !!!... (*Déjà, un carré long, c'est un rectangle, et irrégulier et défectueux, c'est n'importe quoi !*).

bâtisseur: celui qui a la manie de faire bâtir !!!

baudruche: pellicule de boyau de bœuf, qui sert aux batteurs d'or

bavaroise :infusion de thé où l'on met du sirop de capillaire

bavolet : coiffure villageoise

bénévole : qui est favorablement disposé ! (*Qu'en pense Colette ?*)

bénévolement : volontiers, par un sentiment de bienveillance

benjamin : le fils qu'un père et une mère aiment plus que leurs autres enfants...

berner : faire sauter quelqu'un en l'air par le mouvement d'une couverture

besicles : lunettes à branches qui se fixent à la tête

besoigneux, euse :qui est dans le besoin

besson, onne : jumeau (*comme bis ?*)

bestiaire :chez les anciens Romains, homme destiné à combattre dans le cirque contre les bêtes féroces

bestialité : commerce contre nature avec une bête ...

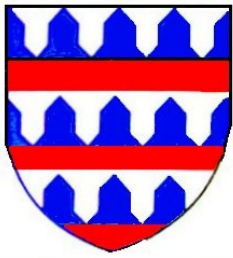
bestiasse : personne stupide

bestiole : petite bête, enfant, jeune personne qui a peu d'esprit

bêta : quelqu'un qui est très bête

bétail : troupeau de bêtes à quatre pieds, qu'on mène paître

bête : animal privé de raison, personne sans esprit, sans capacité,. Tout animal qu'on chasse à cor et à cri

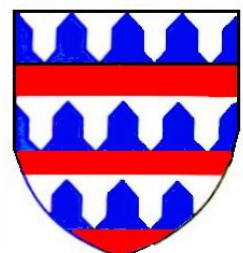


Conseil d'administration du CHGB

Président d'honneur :	Christian DECAVEL
Présidente :	Colette RABIN-FRANCOIS
Vice président :	Jean-Luc PIGOT
Trésorier :	Marcel BIERENT
Secrétaire:	Marie-Claude-FAGOT Sonia LELEUX
Membres :	Alain BALLIGAND † Gérald COLLET Alain FREMY Alain GUEREZ Pierre LEGRAND Thérèse LOCOCHE † Thérèse TROUILLET

Responsables de Commissions

Archives Départementales :	Alain GUEREZ
Bibliothèque :	Colette RABIN-FRANCOIS
Relation Presse :	Colette RABIN-FRANCOIS
Permanence :	Pierre LEGRAND Colette RABIN-FRANCOIS
Matériel :	Colette RABIN-FRANCOIS
Verriers d'Europe :	Benoît PAINCHART
Bulletin de liaison :	Gérald COLLET Jean-Luc PIGOT
Internet :	Alain FREMY Jean-Luc PIGOT
Parution :	Colette RABIN-FRANCOIS





C.H.G.B



<http://www.chgb.org>